





# Rapport d'activité 2025

**Une structure de service public. Des professionnels qui accompagnent les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale.**

## Sommaire

<b>L'association .....</b>	<b>5</b>
<b>L'activité de la Mission Locale .....</b>	<b>13</b>
<b>Focus sur nos 5 sites d'accueil .....</b>	<b>21</b>
<b>L'offre de service .....</b>	<b>33</b>
<b>Les dispositifs nationaux.....</b>	<b>39</b>
<b>Les références thématiques .....</b>	<b>47</b>
<b>Le partenariat avec France Travail.....</b>	<b>59</b>
<b>Le CLLAJ .....</b>	<b>63</b>
<b>Les partenaires de l'AIFP.....</b>	<b>71</b>
<b>La journée Portes Ouvertes.....</b>	<b>73</b>
<b>Enjeux et perspectives 2026 .....</b>	<b>75</b>

# | L'association





# Le mot du président

## Etienne Fillol - adjoint au maire d'Alfortville

**L'année 2025 s'inscrit comme une année de consolidation pour notre association. Dans un contexte institutionnel exigeant, marqué par l'entrée en vigueur de la loi pour le plein emploi, nos équipes ont su maintenir le cap de notre mission fondamentale : accompagner les jeunes vers l'autonomie et l'insertion professionnelle.**

### **UNE ACTIVITÉ SOUTENUE AU SERVICE DE LA JEUNESSE**

En 2025, la Mission Locale a accueilli 1790 jeunes pour la première fois et accompagné 3 245 jeunes au total sur l'ensemble de ses cinq sites. Si les premiers accueils enregistrent un recul de 10,5 %, ce repli doit être lu en regard de la forte hausse enregistrée en 2024. Le profil du public évolue, avec une progression des jeunes bacheliers et diplômés, tandis que notre engagement envers les publics les plus vulnérables –résidents des quartiers prioritaires, jeunes peu qualifiés, mineurs– reste entier. Les 2 427 entrées en situation, en hausse de 31,8 %, témoignent de la grande utilité de notre Mission Locale.

### **DES ÉQUIPES ENGAGÉES**

La mise en œuvre de la loi pour le plein emploi a profondément transformé notre quotidien. La co-inscription systématique dans le Système d'Information France Travail, les difficultés techniques d'interconnexion avec i-Milo, la charge administrative qui en découle : nos conseillers ont fait preuve d'un immense professionnalisme et je tiens à leur rendre hommage, ainsi qu'à la Directrice qui a piloté ces transitions avec une grande rigueur et aux responsables d'antennes dont l'implication sans faille permet le bon fonctionnement de notre Mission Locale. Ceci est d'autant plus remarquable que l'année a été vécue dans un contexte RH particulièrement compliqué.

### **UN PROJET ASSOCIATIF RENOUVELÉ**

2025 a aussi été une année d'innovation, comme en témoignent la création du Conseil des Jeunes ou encore le déploiement d'un Parcours Santé structuré ayant touché 166 jeunes.

Elle aura également vu le développement de l'offre d'animation collective (309 sessions contre 78 en 2024), le lancement de la permanence culturelle ou encore le renforcement de l'accompagnement des ressortissants étrangers : autant de signaux d'une Mission Locale qui se réinvente et élargit sa conception de l'insertion. Parce que l'accompagnement ne peut être que global, ces initiatives illustrent notre volonté d'accompagner les jeunes dans tous les domaines qui touchent leur vie, bien au-delà du seul accès à l'emploi.

### **UNE TRAJECTOIRE FINANCIÈRE SOUS TENSION**

Sur le plan budgétaire, la diminution des financements de l'Etat et de la Région nous ont conduits à renforcer notre vigilance. Le soutien constant de nos partenaires locaux –Grand Paris Sud Est Avenir, Grand-Orly Seine Bièvre, le Conseil départemental et les municipalités– demeure un pilier essentiel que je tiens à saluer chaleureusement.

### **PERSPECTIVES 2026**

L'année qui s'ouvre sera celle de la labellisation, témoignant de notre exigence de qualité et de transparence. Elle sera aussi celle de la diversification de nos financements, de l'extension du CLLAJ à Valenton et du renforcement de notre ancrage dans le Réseau pour l'Emploi. Elle verra aussi la consolidation de notre action en faveur des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.

**"PARCE QUE NOUS CROYONS PLUS QUE TOUT À L'ÉGALITÉ DES CHANCES, ENSEMBLE NOUS CONTINUERONS À FAIRE DE NOTRE MISSION LOCALE UN ESPACE D'ESPOIR ET DE RÉUSSITE POUR LA JEUNESSE DE NOTRE TERRITOIRE."**

# L'association

## L'AIFP Mission Locale de la Plaine Centrale du Val-de-Marne. Association pour l'Insertion et la Formation Professionnelle.

### LES MISSIONS LOCALES SONT VÉRITABLEMENT AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI POUR LES JEUNES.

Acteur pivot du Service Public de l'Emploi, l'AIFP Mission Locale de la Plaine Centrale du Val-de-Marne se consacre à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Notre vocation première est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ce public en l'accompagnant vers l'autonomie.

**En tant que structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, nous œuvrons pour que chaque jeune, en fonction de ses besoins et de ses possibilités, puisse surmonter les difficultés qui entravent son insertion professionnelle et sociale et à terme trouver sa place dans la société.**

Notre action tire sa force de son ancrage territorial profond au sein des communes de notre territoire. Cette proximité géographique et relationnelle est indispensable pour capter les besoins réels des jeunes et adapter nos réponses aux spécificités locales. En collaborant étroitement avec les collectivités et les partenaires Institutionnels, nous garantissons un maillage efficace qui permet d'aller au-devant des publics les plus éloignés de l'emploi et de lutter concrètement contre toutes les formes d'exclusion.

**La spécificité de notre intervention repose sur une méthodologie éprouvée : l'approche globale.** Conscients que l'accès à l'emploi est souvent entravé par des difficultés multiples, nous ne nous limitons pas à la simple mise en relation avec le marché du travail. Nos conseillers prennent en compte la situation du jeune dans son ensemble, en traitant simultanément les problématiques liées au logement, à la santé, à la mobilité ou à la citoyenneté. C'est en levant ces freins périphériques que nous sécurisons durablement les parcours d'insertion.

**La Mission Locale de la Plaine Centrale du Val-de-Marne est un catalyseur de réussites.** Ce rapport d'activité témoigne de notre engagement quotidien pour transformer le potentiel de la jeunesse en richesse pour notre territoire. Face aux mutations économiques et sociales, notre structure demeure un repère stable, engagé pour l'égalité des chances et la cohésion sociale.

**16 septembre 1983**, création de l'AIFP présidée par Mr Laurent CATHALA maire de Créteil. Mission locale mono communale.

**2001**, La Mission Locale devient intercommunale en 2001 lors de la création de la Communauté d'agglomération Plaine Centrale qui regroupait les villes d'Alfortville, de Créteil et de Limeil-Brévannes ainsi que la ville de Bonneuil-sur-Marne dans le cadre du contrat de ville.

**1991**, L'AIFP impliquée depuis sa création dans l'accompagnement du public jeunes pour l'accès au logement, devient structure support du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLA) qu'elle crée en 1991.

**2016**, Dans le cadre de la Métropole du Grand Paris, Installation du Territoire 11 Grand Paris Sud Est Avenir.

**2023**, A la demande de la préfecture, suite à la dissolution du GIP support de la Mission Locale Villeneuve-Saint-Georges Valenton, élargissement du territoire de la Mission Locale à la commune de Valenton.



# Nos lieux d'accueil

Les 5 antennes de la Mission Locale, lieux d'accueil pour les publics accompagnés.



## ANTENNE D'ALFORTVILLE

51 rue Marcel Bourdarias  
94140 Alfortville  
Tel : 01 43 53 35 96

## ANTENNE DE BONNEUIL-SUR-MARNE

2 rue Jean Moulin  
94380 Bonneuil-sur-Marne  
Tel : 01 56 71 16 90



## CRETEIL SIEGE DE LA MISSION LOCALE

7 Esplanade des Abymes  
94000 Créteil  
Tel : 01 43 99 28 00

## ANTENNE DE LIMEIL BREVANNES

22 rue Gutenberg  
94450 Limeil-Brévannes  
Tel : 01 45 10 77 77



## ANTENNE DE VALENTON

8bis rue du Colonel Fabien  
94460 Valenton  
Tel : 01 56 87 16 60

# Une gouvernance engagée au cœur des décisions et des orientations.

## Assemblée générale AIFP

### Conseil d'administration AIFP

#### COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

8 membres

- GPSEA - Ville de Créteil
- GPSEA - Ville de Créteil
- GPSEA - Ville de Limeil-Brévannes
- GPSEA - Ville d'Alfortville
- GPSEA - Ville de Bonneuil-sur-Marne
- GOSB - Ville de Valenton
- Conseil Départemental du Val-de-Marne
- Conseil Régional d'Ile-de-France

#### COLLÈGE DES ADMINISTRATIONS

3 membres

- La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS). Unité départementale 94
- France Travail
- Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue

#### COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES LOCAUX

4 membres

- Régie de Quartier de Créteil
- Pluriels 94
- PCI Pôle Compétences Initiatives
- ADEF Habitat

#### COLLÈGE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

3 membres

- Chambre des Métiers 94
- R.A.T.P.
- Action Logement Services

#### COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

14 membres

- GPSEA Créteil : 4 membres
- GPSEA Bonneuil-sur-Marne : 2 membres
- GPSEA Alfortville : 2 membres
- GPSEA Limeil-Brévannes : 2 membres
- GOSB Valenton : 2 membres
- Conseil Départemental du Val-de-Marne : 1 membre
- Conseil Régional d'Ile-de-France : 1 membre

#### COLLÈGE DES ADMINISTRATIONS

6 membres

- DRIEETS UD 94
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement UD 94
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- France Travail
- Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue

#### COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES LOCAUX

6 à 8 membres

- Régie de Quartier de Créteil
- Pluriels 94
- PCI Pôle Compétences Initiatives
- Drogues et Société
- École de la 2ème Chance E2C
- Association ESPOIR
- ADEF Habitat
- WIMOOV

#### COLLÈGE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

4 à 6 membres

- Chambre des Métiers 94
- R.A.T.P.
- Action Logement Services
- Confédération Française de l'Encadrement - CFE-CGC
- Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)
- Confédération Générale du Travail (CGT)

# Les financeurs

Un appui financier déterminant pour déployer des réponses adaptées aux besoins des publics.

- 4,8 %

Concours publics et subventions

**2 252 328 €**

Etat - 53 %

Collectivités territoriales - 33 %

France Travail - 6 %

Appels à projet - 5 %

Autres partenaires - 2 %

## Financements Etat

PART PRINCIPALE

**1 190 438 €**

- DRIEETS - Convention pluriannuelle d'objectif, Fonctionnement et contrat d'engagement jeune
- DDICS - Direction Interministérielle de la Cohésion Sociale

## Collectivités territoriales

TERRITOIRE ET REGION

**745 420 €**

- Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)
- Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB)
- Conseil départemental du Val-de-Marne

## France Travail

PARTENARIAT HISTORIQUE

**145 566 €**

- Convention

## Appels à projet

DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

**121 775 €**

- DRIEETS - Parrainage
- Conseil Régional d'IDF "Une chance pour Tous"
- Conseil Régional d'IDF "Orientation des franciliens sport et confiance"
- CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie

## Autres partenaires

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

**49 129 €**

- Caisse d'allocations familiales (CAF)
- Action Logement Services
- Taxe d'apprentissage

# Organisation de la Mission Locale

Présentation des professionnels et de leurs missions au sein de la Mission Locale.

5

Sites d'accueil

38

Salariés

1

Mise à disposition



## Créteil

SIÈGE DE LA MISSION LOCALE

- 1 directrice
- 1 responsable de site
- 6 conseiller-ère-s généralistes
- 1 alternant conseiller
- 3 conseiller-ère-s emploi / chargé-e-s de relation entreprise
- 2 conseillères logement CLLAJ
- 2 conseillères CEJ
- 2 chargées d'accueil / administratives
- 2 assistantes de gestion
- 1 chargé de projet – système d'information et communication

## Alfortville

LIEU D'ACCUEIL

- 1 responsable de site
- 2 conseiller-ère-s généralistes
- 1 chargée d'accueil / administrative (MAD)
- 1 chargée de communication

## Bonneuil-sur-Marne

LIEU D'ACCUEIL

- 1 responsable de site
- 1 conseillère généraliste
- 1 chargée d'accueil / administrative
- 1 conseillère logement (CLLAJ)

## Limeil-Brévannes

LIEU D'ACCUEIL

- 1 responsable de site (Limeil-Brévannes / Valenton)
- 2 conseillères généralistes

## Valenton

LIEU D'ACCUEIL

- 1 responsable de site (Valenton / Limeil-Brévannes)
- 2 conseiller-ère-s généralistes
- 1 chargée d'accueil
- 1 conseillère logement (CLLAJ)
- 1 conseillère CEJ

# La Mission Locale le travail en réseau

## Un ancrage national, régional et départemental structurant



### UN ANCRAGE NATIONAL ET RÉGIONAL STRUCTURANT

Pour mener à bien sa mission d'insertion, la **Mission Locale de la Plaine Centrale s'appuie sur un réseau structuré et des instances fédératrices**. Au niveau national, les Missions locales adhérentes sont représentées par l'Union Nationale des Missions Locales (UNML). L'UNML, véritable porte-voix du réseau auprès des pouvoirs publics, assure les fonctions de représentation et d'animation du réseau au plan national et de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales et des organismes d'insertion. **L'UNML participe activement à l'élaboration des politiques publiques de jeunesse, négocie les cadres conventionnels et fournit une expertise juridique et stratégique.**

**À l'échelle de la région, ce travail en réseau se décline à travers l'Association Régionale des Missions Locales Île-de-France (l'ARML).**

Cette instance coordonne et valorise l'action des Missions Locales sur le territoire francilien. Elle permet aux 59 Missions Locales franciliennes de mutualiser leurs ressources à travers un outil commun Odyssée, de déployer des projets d'envergure adaptés aux réalités économiques et sociales du bassin d'emploi de la région favorisant la coopération entre les différents acteurs et en développant des initiatives innovantes au service des jeunes. La Mission locale participe activement aux différents groupes de travail (emploi, logement, santé, justice, ressortissants étrangers, Système d'information), et apporte son expertise et sa contribution.

### UNE SYNERGIE DÉPARTEMENTALE ORGANISÉE EN GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Au plus près du terrain, la **Mission Locale de la Plaine Centrale s'enrichit par une collaboration étroite avec les autres Missions Locales du Val-de-Marne**. Ce maillage départemental est essentiel pour garantir une continuité de service et une mutualisation des ressources sur l'ensemble du territoire. Pour structurer concrètement cette coopération, **le réseau des Missions Locales du Val-de-Marne s'organise autour de groupes de travail départementaux**. Ces instances réunissent les professionnels des différentes structures pour partager leurs expertises, harmoniser leurs pratiques et construire des réponses communes. Ces travaux couvrent la majeure partie des axes thématiques de l'accompagnement :

- **L'emploi, la formation** : pour démultiplier les offres et concevoir des actions communes (forums, job datings).
- **L'ensemble des champs de l'accompagnement global** : Certaines Missions Locales sont référentes sur les sujets des jeunes sous main de justice, de l'entrepreneuriat et reçoivent les jeunes du département.
- **Les outils métiers** : notamment le suivi et l'optimisation d'i-Milo, système d'information et de traitement de données personnelles mobilisé par les Missions locales dans le cadre de l'accompagnement et de l'insertion des jeunes.

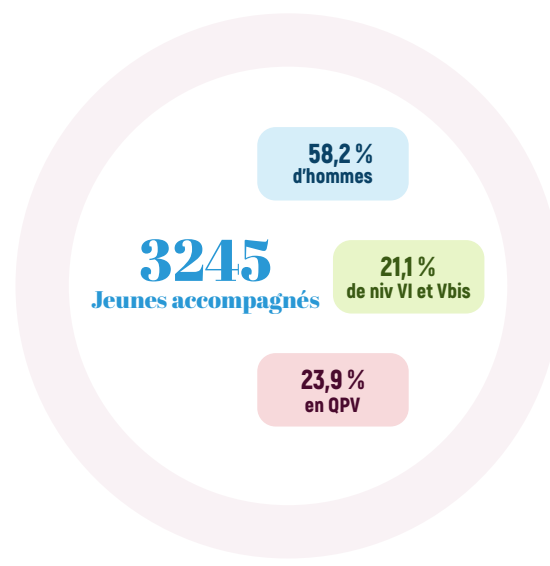
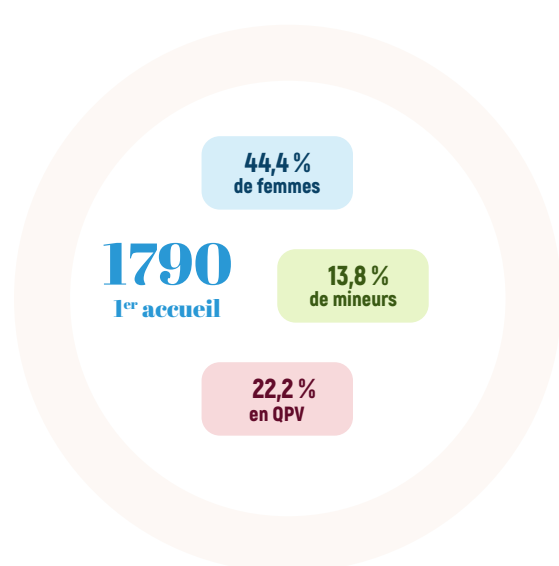
Au sein de cette dynamique collaborative, la **Mission Locale de la Plaine Centrale s'illustre par son fort engagement** : elle est représentée et investie, **elle est force de proposition** pour impulser de nouvelles actions, anime le groupe départemental ressortissant étrangers et met son expertise au service de l'ensemble des professionnels et des jeunes Val-de-marnais.

# L'activité de la Mission Locale



# Activité globale

Au cœur de notre action :  
l'accueil et l'accompagnement des jeunes.



	1 <sup>er</sup> accueil	% évolution	Part AIFP	Jeunes suivis	% évolution	Part AIFP
Alfortville	252	- 22,5%	14,1%	477	- 25,6%	14,7%
Bonneuil-sur-Marne	185	+ 6,3%	10,3%	351	+ 2,6%	10,8%
Créteil	898	- 4%	50%	1585	- 1%	48,8%
Limeil-Brévannes	242	- 11,4%	13,5%	458	- 6,5%	14,1%
Valenton	213	- 27%	11,9%	374	- 2,3%	11,5%
<b>AIFP Global</b>	<b>1790</b>	<b>- 10,5%</b>	/	<b>3245</b>	<b>- 6,1%</b>	/

# 1er accueil des jeunes

Premier contact : transformer l'accueil en action.

Premiers accueils

**1790**

-10,5 % vs 1999

part du public féminin

**44,4 %**

+2,5 pts vs 41,9%

part des mineurs

**13,8 %**

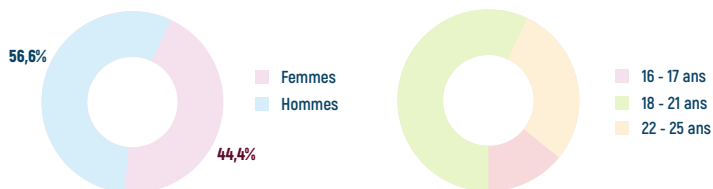
-1 pt vs 14,8 %

jeunes résidents en QPV

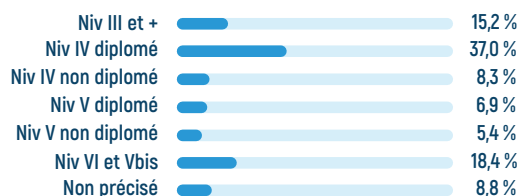
**22,2 %**

-0,2 pts vs 22,4 %

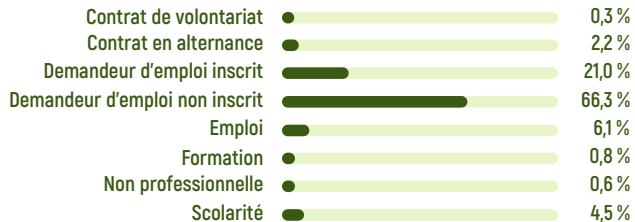
## REPARTITION PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE



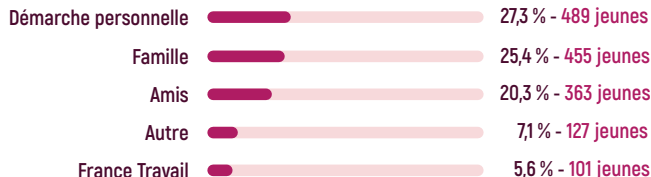
## NIVEAU AU PREMIER ACCUEIL



## SITUATION AU PREMIER ACCUEIL



## TOP 5 - ORIGINE DE LA VENUE



## Analyse des jeunes reçus pour la première fois en 2025

En 2025, la Mission Locale a enregistré 1 790 premiers accueils, soit une baisse de 10,5 % par rapport à 2024 (-209 jeunes). Cette diminution, bien que globale, touche plus fortement les hommes : leur part passe de 58,1 % à 55,6 %, pendant que la part des femmes progresse, de 41,9 % en 2024 à 44,4 % en 2025.

La répartition par âge reste stable. Les 18-21 ans constituent toujours la majorité avec 57,4 %, les 22 ans et plus représentent 28,8 %, et les mineurs 13,8 %, en légère baisse par rapport à 2024 (14,8 %).

En ce qui concerne le niveau de diplôme, une tendance à la hausse se dessine : la part des bacheliers passe de 34,7 % à 37,0 % et celle des niveaux III et plus de 13,5 % à 15,2 %.

La proportion des non-diplômés de niveau V et infra reculent de 27,2 % à 23,8 %. Près d'un jeune sur trois ne détient pas de diplôme de niveau IV.

La part des résidents en quartier prioritaire de la ville reste stable, à 22,2 % contre 22,6 % en 2024.

Les canaux d'orientation reflètent une forte dimension personnelle : 27,3 % des jeunes s'inscrivent par démarche propre, 25,4 % sont orientés par leur famille et 20,3 % par des amis.

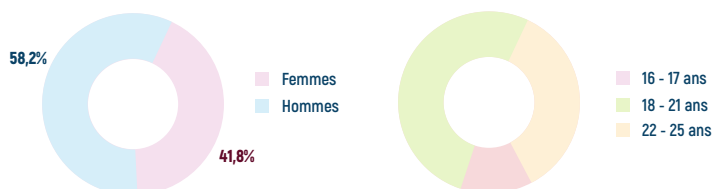
Au moment du premier accueil, 66,3 % des jeunes étaient demandeurs d'emploi non inscrits, 6,1 % étaient déjà en emploi et 4,5 % en scolarité.

# Les jeunes accompagnés

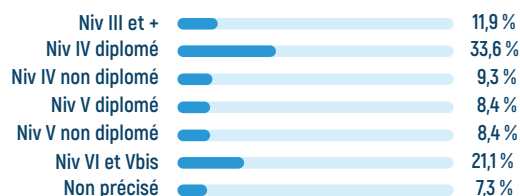
## Cartographie et caractéristiques des jeunes accompagnés.



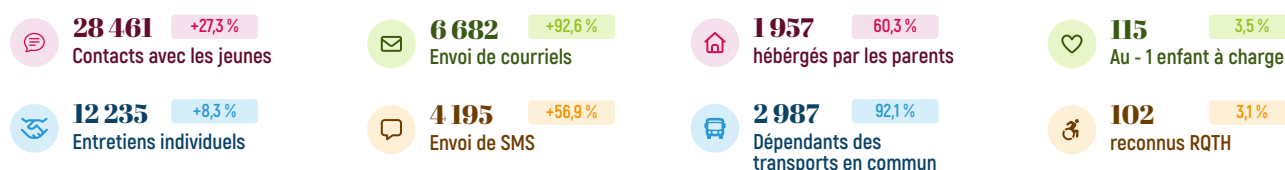
### REPARTITION PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE



### NIVEAU DE FORMATION



### NATURE DES CONTACTS



### CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES

## Analyse des jeunes accompagnés 2025

En 2025, 3 245 jeunes ont été accompagnés, soit une baisse de 6,1 % par rapport à 2024 (- 212 jeunes).

**La répartition par sexe reste stable** : le public masculin est majoritaire (58,2 %), dans une proportion plus marquée que parmi les premiers accueils.

La structure par âge évolue peu. **Les 18-21 ans restent le groupe le plus représenté (52,4 %)**, devant les 22-25 ans (36,5 %) et les mineurs (11,1 %).

**Le niveau de formation est comparable à 2024** : 45,5 % des jeunes détiennent un Bac ou un diplôme supérieur, et 53,9 % ont validé un diplôme (53 % l'année précédente). Les jeunes sans qualification

représentent plus d'un tiers du public – 21,1 % sont de niveau VI ou V bis, 8,4 % de niveau V non diplômés, et 9,3 % de niveau IV non diplômés.

Les résidents de QPV constituent 23,9 % des jeunes accompagnés, un chiffre proche de celui de 2024 (23 %).

**Enfin, la situation de logement révèle des situations fragiles pour une partie du public** : si 60,3 % des jeunes sont hébergés chez leurs parents (58 % en 2024), 11,7 % vivent en foyer, CHRS ou hôtel (13,1 % en 2024), et 1 % sont sans hébergement fixe.

# Les entrées en situation

## Transformer l'accompagnement en opportunités concrètes.

Entrées en situation

**2427**

+31,8 % vs 1 842

de femmes concernées

**41,5 %**

-1,1 pts vs 42,6 %

jeunes concernés

**1181**

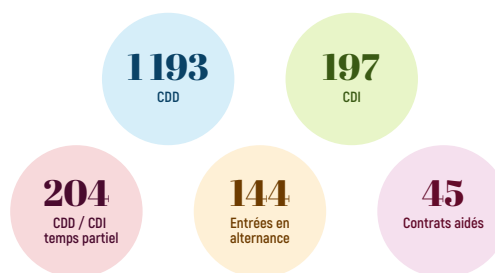
-3,9 % vs 1 229

emplois durables

**21,1 %**

-4,9 pts vs 26 %

### REPARTITION PAR CATÉGORIE



## Analyse des entrées en situation pour l'année 2025

Sur l'ensemble de l'année 2025, la Mission Locale de la Plaine Centrale a enregistré 2 427 entrées en situation pour 1 181 jeunes distincts, ce qui signifie qu'un même jeune peut avoir connu plusieurs situations au cours de l'année (emploi, formation, alternance...).

**L'emploi représente la grande majorité des entrées en situation (1 706 entrées soit 70,3 % du total) avec un nombre et une part en nette progression par rapport à 2024 (voir encadré).**

L'intérim représente 892 entrées, soit 52 % des entrées en emploi, pour seulement 249 jeunes concernés signe d'un important volume de contrats très courts et précaires. **Les CDD temps plein (325 entrées) et les CDI temps plein (199 entrées) constituent les formes d'emploi les plus stables**, mais seuls 21,1 % des emplois sont durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois). Les CDD temps partiel représentent 129 entrées.

La formation compte 381 entrées pour 328 jeunes, soit 15,7 % du total des entrées en situation – une proportion en net recul par rapport à 2024 (24 %). Ce repli s'explique par deux facteurs : la hausse marquée des entrées en emploi, et la baisse des entrées dans les formations financées par le Conseil Régional (170 en 2025 contre 283 en 2024). Cette dernière résulte elle-même de la réduction du nombre de places en formation conventionnées et de la suppression de la rémunération régionale de formation pour plusieurs dispositifs

(Parcours d'entrée dans l'emploi, Compétences de base, formations qualifiantes hors métiers en tension).

Les formations régionales restent néanmoins toujours en tête (170 entrées), suivies des formations à financements spécifiques (96 entrées) et des formations financées par France Travail (28) qui sont en augmentation par rapport à l'année 2024. Le profil des jeunes en formation est en majorité masculin (57,9%).

L'alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) totalise 144 entrées pour 140 jeunes, **un volume et un ratio identique à celui observé en 2024**. Ce maintien est d'autant plus remarquable dans un contexte de réduction des aides à l'embauche en alternance, qui ont pesé sur l'attractivité du dispositif pour les employeurs.

**Les immersions en entreprise – 118 entrées au total, majoritairement des PMSMP – sont en hausse par rapport à 2024.** Elles jouent un rôle clé dans la découverte et la validation de projet professionnel, avec 93 jeunes concernés. Le volontariat et le service civique comptent 31 entrées, tandis que les reprises de scolarité en totalisent 47.

Sur le plan des profils, 41,5 % des jeunes entrés en situation sont des femmes, 39,7 % sont non diplômés et 26 % résident en QPV.

### \* INFORMATION IMPORTANTE

Les données d'entrée en situation emploi 2024/2025 ne sont pas comparables. En effet, depuis novembre 2025, les données issues de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) du second semestre 2025 remontent dans notre système d'information IMILO ce qui a permis d'enregistrer un nombre bien plus important d'entrées en emploi. Jusqu'ici, il fallait obtenir les informations directement auprès du public, mais une part non négligeable ne répondait pas à nos relances. La fourniture des contrats DSN sera pérenne jusqu'au SI partagé entre Les Missions Locales et France Travail, rendant les conditions de calcul identiques en 2025 et 2026. **Nous pourrons ainsi revenir à des statistiques comparatives dans le rapport d'activité 2026**

## Focus sur les situations emploi et alternance

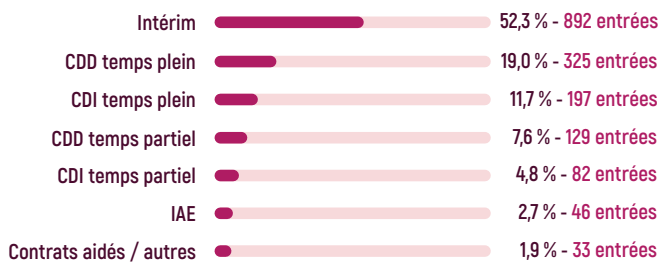
### TYPOLOGIE DES JEUNES (720 JEUNES)

**41,5%**  
De femmes

**39,7%**  
non diplômés

**26,0%**  
De QPV

### DÉTAIL DES ENTRÉES EN EMPLOI (1706 ENTRÉES)

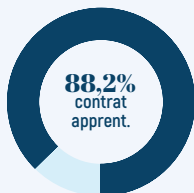


### TOP 5 DES SECTEURS D'ACTIVITÉ



### DÉTAIL DES ENTRÉES EN ALTERNANCE (144 ENTRÉES)

#### Répartition par type de contrat

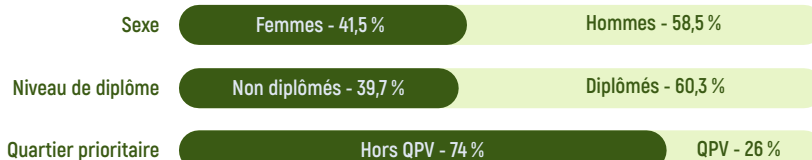


88,2% de contrat d'apprentissage  
11,8% de contrat de professionnalisation

#### LES PERIODES DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL - PMSMP

Les PMSMP progressent sensiblement entre 2024 et 2025, passant de 97 à 113 immersions (+16,5 %) et de 68 à 89 jeunes bénéficiaires (+30,9 %). Ce recours accru à l'immersion en entreprise témoigne d'une volonté de sécuriser les parcours en permettant aux jeunes de valider leur projet professionnel au contact direct des employeurs. Ces immersions font l'objet d'une promotion active dans le cadre de l'accompagnement proposé au sein du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

## Focus sur les situations de formation



# Les aides financières

## Le soutien financier comme levier de sécurisation des parcours.

Aides financières jeunes

# 1 302 845 €

dont PACEA  
183 203 €

dont CEJ  
987 212 €

dont autres  
132 430 €

## Analyse des dispositifs de soutien et de l'investissement social.

### LES AIDES FINANCIÈRES MOBILISABLES

Les conseillers de la Mission Locale sont en première ligne face à la détresse sociale – sans-abrisme, rupture familiale, détresse alimentaire. Ils disposent d'une boîte à outils financière pour soutenir les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap inscrits en CEJ).

Ces aides se divisent en deux grandes catégories : les allocations liées à un contrat d'accompagnement et les aides ponctuelles d'urgence ou de projet.

- **Les allocations de parcours** : Ces aides ne sont pas de simples guichets : elles exigent que le jeune soit inscrit dans un parcours actif et respecte ses engagements. C'est le cas des allocations versées dans le cadre du CEJ et du PACEA.
- **Les aides ponctuelles et sectorielles** : Le Fonds unique de solidarité (FUS) du département du Val-de-Marne propose plusieurs formes d'aides : des aides au quotidien pour subvenir aux besoins en cas de rupture ou d'insuffisance de ressources, des aides au projet pour accompagner une démarche formalisée avec un référent social, et des aides à l'accès aux droits ou à la santé couvrant notamment l'achat de timbres fiscaux, les expertises médicales et le petit appareillage non remboursé.
- **Des aides locales**, réservées aux résidents d'une commune, sont par ailleurs attribuées par les Centres communaux d'action sociale (CCAS).
- **Les aides à la mobilité** : – sous forme de chèques – permettent aux jeunes de se rendre en formation ou en entretien.

### UN EXERCICE COMPLEXE ET DÉLICAT

Pour un conseiller en Mission Locale, la gestion des aides financières est souvent un véritable exercice d'équilibriste, source de tensions et de paradoxes pouvant amener à des positions inconfortables voire des situations de souffrance professionnelle.

La Mission Locale repose sur le principe de la libre adhésion et de la construction d'une relation de confiance : le conseiller se veut un allié du jeune. Or, l'attribution d'une aide financière réintroduit un rapport de force. Le conseiller passe du statut de « guide » à celui de « guichetier » ou de « juge ». Certains jeunes ne viennent plus pour construire un projet d'insertion, mais uniquement pour obtenir l'aide

financière directe. Le levier financier, censé être un moyen pour soutenir un parcours, devient le but unique.

### LA CONFRONTATION À LA GRANDE PRÉCARITÉ

L'usure compassionnelle est réelle : devoir refuser ou interrompre une aide parce que les critères légaux ne sont plus remplis – par exemple si le jeune manque à ses obligations – est psychologiquement lourd à porter. S'y ajoute un sentiment d'impuissance face à des enveloppes budgétaires limitées. Le conseiller doit parfois arbitrer entre des situations de misère, ce qui heurte profondément ses valeurs éthiques et professionnelles.

### LA COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE ET L'ARBITRAGE

Le cadre réglementaire des aides financières évolue régulièrement et exige une justification rigoureuse de chaque démarche. Les enveloppes d'allocations, notamment celles du PACEA, varient d'un trimestre à l'autre, obligeant à revoir régulièrement les critères d'octroi. Elle induit 2 problématiques :

- **La lourdeur bureaucratique** accapare un temps considérable – au détriment du temps d'écoute – pour remplir des dossiers sur les logiciels internes.
- **La part de subjectivité** inhérente à l'attribution est également difficile à assumer : les critères laissent parfois une marge d'appréciation qui expose le conseiller à une forme d'injustice perçue. La possibilité de suspendre une allocation en cas de manquement ajoute encore à cette position inconfortable.

### LA GESTION DES CONFLITS ET DE L'AGRESSIVITÉ

La frustration des jeunes face aux délais de versement ou aux refus peut déboucher sur des tensions verbales, voire physiques. Le conseiller devient alors le bouc émissaire d'un système institutionnel jugé injuste ou trop lent, et doit gérer des situations d'accueil particulièrement complexes.

### UN OUTIL PUISSANT MAIS AMBIVALENT

L'aide financière est un levier d'insertion puissant, mais elle peut pervertir la relation d'accompagnement. Elle risque de transformer une démarche d'émancipation en une relation de dépendance et de contrôle, plaçant le conseiller en conflit direct avec le sens profond de son métier.



CONSULTATION GRATUITE

CONSULTATION GRATUITE

DES AVOCATS DU BARREAU DE PARIS SONT LA POUR VOUS AIDER

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16

# Focus sur nos 5 sites d'accueil



# Répartition territoriale



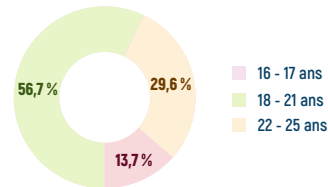
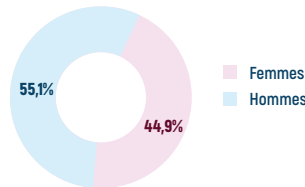
1 km

# Site de Créteil

## Siège de la Mission Locale

1 directrice - 1 responsable de site - 7 conseiller-ère-s généralistes - 3 conseiller-ère-s emploi / chargé-e-s de relation entreprise - 2 conseiller-ère CEJ - 2 conseiller-ère logement CLLAJ - 2 chargé-e d'accueil - 3 postes support

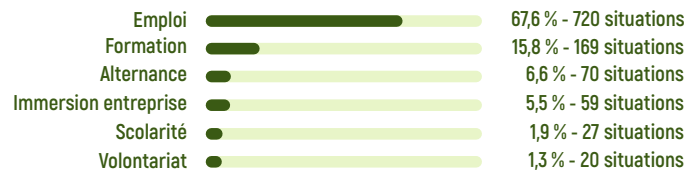
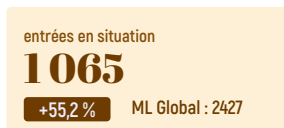
### PREMIERS ACCUEILS



### JEUNES ACCOMPAGNÉS



### ENTRÉES EN SITUATION



## Analyse de l'activité du site de Créteil en 2025

### UNE ANTENNE PIVOT AU COEUR DU DISPOSITIF TERRITORIAL

L'antenne de Créteil concentre à elle seule la moitié de l'activité de la Mission Locale : 898 premiers accueils sur 1 790 au total (50 %), et 1 585 jeunes accompagnés sur 3 245 (48,8 %). Le nombre de jeunes accompagnés reste quasiment stable (1 585 contre 1 601 en 2024, soit -1 %).

Le niveau de formation des jeunes cristoliens accueillis en 2025 est plus élevé : la part des jeunes possédant un niveau IV ou supérieur représente 44,8 % contre 40,5% en 2024. La part de diplômés tous niveaux représente 51,5%. Quant à la proportion des jeunes sans diplôme, bien qu'elle soit en baisse, elle représente un volume supérieur à la moyenne constatée sur l'ensemble de nos cinq sites.

La part du public féminin du public accueilli augmente légèrement, passant de 40% en 2024 à 41,4% en 2025. Cette tendance pourrait être plus importante en 2026 car on observe que cette augmentation est davantage marquée chez les jeunes primo-inscrits, chez qui la part de jeunes femmes représente 44,9% en 2025 contre 41% en 2024.

La structure par âge reste identique à celle observée en 2024. La tranche des 18-21 ans représente 50,6%, légèrement en dessous de la moyenne des 5 sites (52,4%) tandis que celle des 22-25 ans, qui constitue 38,3% du public accueilli, est légèrement au-dessus (36,5%).

La part du public cristolien résidant en QPV est en augmentation et représente 20,1% du public accueilli en 2025 (17,8% en 2024)

Les jeunes arrivent aussi de manière autonome : la démarche personnelle (25,9 %) et le bouche-à-oreille entre pairs progressent.

La part des jeunes en situation précaire d'hébergement recule légèrement (de 23,6 % à 19,4 %).

### UN ACCOMPAGNEMENT STABLE EN VOLUME MAIS NETTEMENT PLUS DENSE

Le nombre de jeunes accompagnés reste quasi stable (1 585 contre 1 601 en 2024, soit -1 %). La progression des entretiens individuels est soutenue (de 4 712 à 5 590).

## UNE FORTE DYNAMIQUE D'INSERTION, PORTÉE EN GRANDE PARTIE PAR L'EMPLOI COURT

Les entrées en situation connaissent une hausse très importante (voir encadré\*) : 1065 en 2025 contre 686 en 2024, soit +55,2 %. Cette progression repose avant tout sur l'explosion de l'intérim (de 79 à 355 entrées, soit ×4,5) et la forte progression des CDD non durables (de 154 à 467). L'emploi durable progresse en valeur absolue – 90 CDI temps plein contre 60 en 2024, 50 CDI temps partiel contre 20. Les formations reculent de 15 % (de 199 à 169 entrées), tandis que les immersions en entreprise (PMSMP), les retours en scolarité et les services civiques progressent.

\* INFORMATION IMPORTANTE - VOIR PAGE 17

## UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU SITE DE CRÉTEIL

L'année 2025 a été marquée par une évolution sur le site de Créteil, avec l'arrivée d'une responsable de site sur un poste nouvellement créé. Cette prise de fonction a permis de renforcer l'équipe et de consolider la dynamique collective. Elle s'est également accompagnée d'une volonté de renouer et poursuivre le travail partenarial, indispensable au développement de réponses adaptées aux besoins des jeunes du territoire.

## UNE DÉMARCHE INNOVANTE AU SERVICE DES JEUNES : LE CEJ « HORS LES MURS » EN PARTENARIAT AVEC LE PRIJ DE CRÉTEIL

Dans une logique d'aller-vers, la Mission Locale a déployé, en partenariat avec le PRIJ de Créteil, un dispositif innovant dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune : le CEJ « Hors les murs ». Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans les plus éloignés de l'emploi et de la formation, ce dispositif repose sur une intervention directe dans leur environnement, combinant quatre semaines d'accompagnement collectif – de la mobilisation initiale à la construction du projet professionnel – et six mois de suivi individualisé. Cette approche de proximité, pensée pour lever les freins à l'engagement, témoigne de la volonté de la Mission Locale d'adapter ses pratiques aux réalités du terrain.



## CRÉTEIL VILLE UNIVERSITAIRE / VILLE PRÉFECTURE

Créteil occupe une place singulière dans le paysage territorial du Val-de-Marne. À la fois ville préfecture et pôle universitaire majeur, elle concentre des fonctions administratives, éducatives et sociales qui en font un espace stratégique pour l'insertion des jeunes. Cette double identité s'accompagne de dynamiques spécifiques, notamment liées à son rôle de centralité institutionnelle.

En tant que ville préfecture, Créteil constitue également un point d'arrivée important pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA). Cette réalité influe directement sur la composition des publics accueillis et sur la nature des accompagnements proposés. Ces jeunes, souvent confrontés à des parcours migratoires complexes, à des fragilités administratives et à des ruptures multiples, nécessitent un suivi renforcé, à la fois social, éducatif et professionnel. Leur présence contribue à diversifier les profils accompagnés et à renforcer les enjeux d'inclusion et d'accès aux droits.

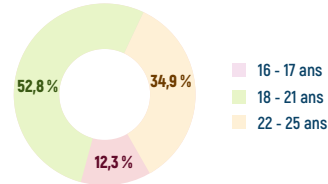
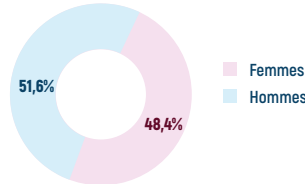
Dans ce contexte, l'antenne de Créteil de la Mission Locale s'affirme comme un acteur central, capable d'articuler des réponses adaptées à une pluralité de situations. Elle intervient au croisement de ces réalités territoriales, en accompagnant aussi bien des jeunes en décrochage que des publics plus qualifiés ou récemment arrivés sur le territoire.

# Site d'Alfortville

## Antenne de la Mission Locale

1 responsable de site - 2 conseiller-ère-s généralistes - 1 poste support - 1 chargé-e d'accueil

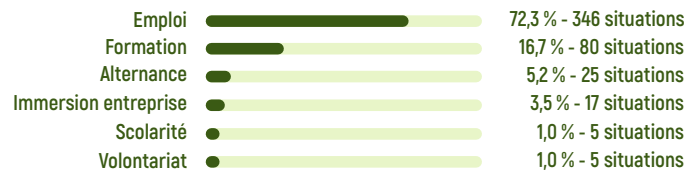
### PREMIERS ACCUEILS



### JEUNES ACCOMPAGNÉS



### ENTRÉES EN SITUATION



## Analyse de l'activité du site d'Alfortville en 2025

### UN VOLUME D'ACCUEIL EN RETRAIT, UN PUBLIC PLUS VULNÉRABLE

En 2025, l'antenne d'Alfortville a accueilli 252 jeunes en premier accueil, soit une baisse de 22,5 % par rapport aux 325 jeunes enregistrés en 2024. Le public accompagné suit la même tendance à la baisse, avec 477 jeunes en 2025 contre 641 en 2024, soit -25,6 %.

Concernant la structure par âge du public, on observe une légère augmentation des jeunes mineurs qui représentent 8,8% en 2025 contre 7,2 % en 2024 ; cette hausse est particulièrement marquée chez les primo inscrits où leur part atteint 12,3 % en 2025 (8,2% en 2024).

La part du public féminin accueilli (45%) augmente très légèrement mais demeure avec l'antenne de Limeil-Brévannes la plus élevée des 5 sites.

Le niveau de formation des jeunes alfortvillais accueillis est en baisse. La part des jeunes de niveaux IV diplômés passe de 39% en 2024 à 33% en 2025. La proportion des Bac + 2 et au-delà reste identique (14%). Quant au public non diplômé, sa proportion augmente pour atteindre 44% en 2025 (39% en 2024).

La part des jeunes résidant en QPV augmente et représente 20% du public accueilli (16% en 2024).

Les canaux d'orientation restent dominés par le bouche-à-oreille – famille (31,7 %), démarche personnelle (21,0 %), amis (17,9 %).

### DES ENTRÉES EN SITUATION STABLES EN VOLUME

Au total, l'antenne d'Alfortville a enregistré 478 entrées en situation en 2025 (voir encadré\*), concernant 206 jeunes distincts (39,8 % de femmes). Le taux d'emploi durable se situe à 15,3 % de l'ensemble des entrées. La répartition par grande catégorie révèle une prédominance de l'emploi (346 entrées, soit 72,4 % du total), dont l'intérim représente à lui seul 184 occurrences – ce volume important mérite attention car il traduit une part élevée d'emplois précaires et de courte durée.

Les contrats à durée indéterminée (CDI temps plein) ne comptent que 36 entrées, et les CDI temps partiel 5, soit un total de 41 CDI. Les entrées en formation s'élèvent à 80 (dont 35 en Conseil Régional et 23 en formations autres), et les PMSMP à 17. Les contrats en alternance totalisent 25 entrées (19 apprentissages, 6 professionnalisations), avec un taux d'emploi durable sur ce segment de 68,0 %, ce qui en fait le levier le plus structurant pour l'accès à l'emploi de qualité. La part des jeunes QPV parmi les entrées en situation est de 19,4 %.

\* INFORMATION IMPORTANTE - VOIR PAGE 17



### RENCONTRES DES PARTENAIRES DE LA SOLIDARITÉ : ÉCHANGER POUR MIEUX AGIR

Impulsées par la Maison des Solidarités Gisèle Halimi – CCAS, ces rencontres ont pour vocation de renforcer les liens entre les acteurs du territoire. Elles offrent un espace d'échange privilégié pour partager les initiatives en cours, dresser un état des lieux des dispositifs existants et identifier les besoins encore non couverts, au service des publics en situation de précarité ou en demande d'accompagnement.

Cette année, plusieurs sujets structurants ont été mis à l'ordre du jour : la lutte contre la précarité alimentaire, l'offre hôtelière à vocation sociale sur la commune, le dispositif SLIME de lutte contre la précarité énergétique, ainsi que les actions à développer en faveur de la jeunesse. Autant de chantiers qui témoignent de la volonté commune de construire des réponses concrètes et coordonnées aux défis sociaux du territoire.

### SEMAINE DE L'EMPLOI : UN RÉSEAU MOBILISÉ POUR LES HABITANTS DES QPV

Amorcé en 2024, le réseau insertion/emploi co-porté par la Ville et GPSEA a organisé en octobre une Semaine de l'emploi à destination des habitants des quartiers prioritaires. Dans ce cadre, la Mission Locale a pris part à l'action Découverte des Métiers, contribuant ainsi à une initiative alliant ambition collective et ancrage local.

### UN PARCOURS LUDIQUE POUR EXPLORER ET DÉCONSTRUIRE

Conçue sous forme de jeu pédagogique, cette action invitait les participants à identifier des métiers incarnés par des professionnels anonymes, à travers un parcours d'enquête progressif. Au fil de questions de plus en plus précises, le public pouvait découvrir les spécificités et les compétences propres à chaque profession, tout en bousculant certains préjugés. Cinq secteurs étaient représentés – BTP, médico-social, transport, commerce et informatique-numérique – avec, pour chacun, trois métiers présentés du plus familier au plus méconnu.

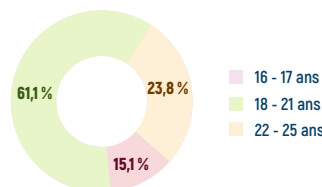
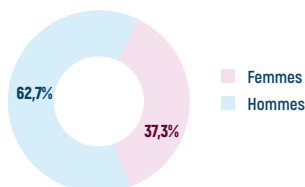


# Site de Bonneuil-sur-Marne

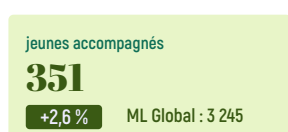
## Antenne de la Mission Locale

1 responsable de site - 1 conseillère généraliste - 1 conseillère logement CLLAJ - 1 chargée d'accueil

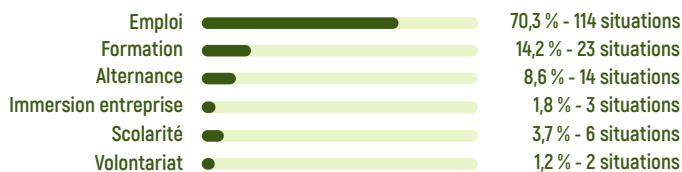
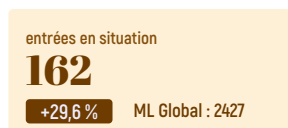
### PREMIERS ACCUEILS



### JEUNES ACCOMPAGNÉS



### ENTRÉES EN SITUATION



## Analyse de l'activité du site de Bonneuil-sur-Marne en 2025

### UN ACCUEIL EN HAUSSE, SUR UN PUBLIC MASCULIN ET PRÉCARISÉ

L'antenne de Bonneuil-sur-Marne a accueilli 185 jeunes en premier accueil en 2025, soit une hausse de 6,3 % par rapport à 2024. Au total, 351 jeunes ont été accompagnés sur l'année, soit une progression de 2,6%. La proportion du public masculin (63,5%) est la plus importante parmi les 5 sites de l'AIFP. La part du public féminin diminue un peu plus (-2%).

Le niveau de formation des jeunes accueillis est globalement légèrement en baisse (46,8% de jeunes diplômés en 2025 contre 48,5%), avec cependant une augmentation notable de la part des jeunes de niveau V diplômés : 12% en 2025 contre 9,60% en 2024. Cette hausse est notable car elle est particulièrement importante lorsque l'on compare les primo-inscrits en 2024 et 2025 ; on observe alors que cette part est multipliée par 2 (6,3% en 2024 et 13% en 2025).

La part des jeunes de niveau Bac baisse légèrement (27,1% en 2025 contre 28,7% en 2024).

Le public titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2 et plus diminue à 7,7 % (10,2% en 2024) et affiche la proportion la plus basse des 5 sites (moyenne AIFP 11,9%). Les jeunes non diplômés constituent une part légèrement plus importante (53,3% en 2025 contre 51,5% en 2024).

La répartition par âge du public bonneuillois est dans la moyenne des 5 sites, avec quelques légères évolutions comparées à celle observée en 2024 : la tranche des mineurs progresse sensiblement (12 % en 2025 contre 10,2 % en 2024) ainsi que celle des 22-25 ans (36,5% en 2025 et 35,1% en 2024), tandis que la part des 18-21 ans diminue (51,6 % en 2025 et 54,7 % en 2025).

Le bouche-à-oreille reste le principal vecteur d'orientation : la famille (31,9 %) et les amis (27,6 %) représentent à eux seuls près de 60 % des arrivées.

La proportion des résidents en QPV représente 22,8 % et reste similaire à 2024 (23,10 %).



### UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ D'EXCELLENTE QUALITÉ

La thématique santé fait plus que doubler sa part dans les services proposés (de 6,2 % à 11,6 %), signal d'une attention croissante aux besoins globaux des jeunes.

### DES ENTRÉES EN SITUATION EN FORTE HAUSSE, MAIS PORTÉES PAR L'INTÉRIM

Avec 162 entrées en situation en 2025 contre 125 en 2024 (+29,6 %), la progression est notable (voir encadré\*). Toutefois, cette performance est largement imputable à l'explosion des missions d'intérim, qui passent de 10 à 65 entrées – concernant seulement 18 jeunes distincts. Hors intérim, la dynamique est plus modeste : les CDI progressent (de 12 à 18) et l'alternance se maintient, mais les CDD reculent et les contrats aidés diminuent. La part d'emploi durable baisse de 36,9 % à 31,6 %.

### UN RECU PRÉOCCUPANT DE LA FORMATION

En contrepoint des bons chiffres emploi, les entrées en formation chutent de 43 à 23, essentiellement en raison de la forte baisse des formations financées par le Conseil Régional (de 40 à 13 entrées). Ce recul mérite attention : si l'emploi immédiat absorbe davantage de jeunes, la formation reste un levier essentiel pour ceux dont le niveau de qualification ne permet pas encore un accès durable au marché du travail.

\* INFORMATION IMPORTANTE - VOIR PAGE 17



### UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE RENFORCÉE SUR LE TERRITOIRE BONNEUILLOIS

Chaque année, la Mission Locale participe aux Matinales de Bonneuil, des rencontres partenariales qui réunissent les acteurs du territoire. Ces temps d'échange permettent à chaque structure de présenter ses missions, de partager des actualités et d'évoquer les situations des personnes accompagnées en commun.

En 2025, l'antenne de Bonneuil y a de nouveau présenté son activité. Cette participation a permis de renouer des liens avec le Centre social, avec lequel nous échangeons désormais plus régulièrement afin de nous orienter mutuellement des jeunes et de travailler conjointement sur les situations les plus éloignées de l'emploi.

Ces Matinales ont également donné naissance à une collaboration avec la médiathèque de Bonneuil : nous y accompagnons des groupes de jeunes pour leur faire découvrir les lieux et y animons des ateliers dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Dans le même esprit, des ateliers santé autour de la nutrition sont organisés dans la cuisine pédagogique de la Maison de la Réussite.

Ces partenariats nous offrent de nouveaux espaces d'accueil, enrichissent notre offre d'ateliers et favorisent la mobilité des jeunes.

### LEVER LES FREINS À L'INSERTION : LE PARTENARIAT AVEC LUDAF

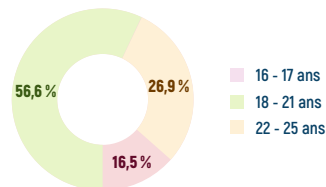
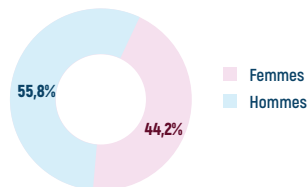
un nouveau partenariat s'est noué cette année avec l'UDAF, qui est venue à notre rencontre pour nous proposer un projet de réservation de places en crèche destinées à notre public en parcours d'insertion. Nous travaillons actuellement à la concrétisation de ce dispositif, qui prévoit l'ouverture de quatre places en crèche à compter de septembre 2026.

# Site de Limeil-Brévannes

## Antenne de la Mission Locale

1 responsable de site partagé - 2 conseiller-ère-s généralistes

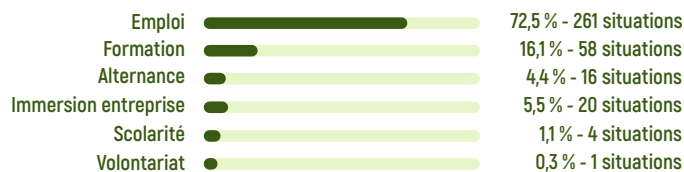
### PREMIERS ACCUEILS



### JEUNES ACCOMPAGNÉS



### ENTRÉES EN SITUATION



## Analyse de l'activité du site de Limeil-Brévannes en 2025

### UN VOLUME D'ACTIVITÉ COHÉRENT AVEC LA TAILLE DE L'ANTENNE

En 2025, l'antenne de Limeil-Brévannes a enregistré 242 premiers accueils (-11,4 % par rapport à 2024), représentant environ 13,5 % des entrées de la Mission Locale et 458 jeunes accompagnés au total (-6,5%).

Le profil du public brévannais évolue et est plus âgé que celui accueilli en 2024: les 22-25 ans progressent considérablement (28% → 38,3 %) tandis que les 18-21 ans diminuent (57,6% → 52,6%) ; les mineurs reculent également mais plus légèrement (14,5% → 12,9 %).

Le niveau de formation augmente : tandis que la part des jeunes non diplômés diminue (40,3% en 2025 contre 45,4% en 2024), la part des niveaux bac + 2 et au-delà augmente à 15,5 % (ils étaient 11,8% en 2024) et est la plus élevée des 5 sites.

Les jeunes de niveaux V et IV diplômés demeurent dans les mêmes proportions.

La part du public féminin reste stable (44,1%), au-dessus de la

moyenne des 5 sites (41,8%).

La part des jeunes issus de QPV recule nettement (21,4% → 17,9%) et particulièrement parmi les jeunes primo-inscrits (21,2 % → 14,0 %).

La famille reste le premier canal d'orientation (30,6 %), devant la démarche personnelle (23,6 %).

### DES SORTIES EN EMPLOI PLUS NOMBREUSES MAIS PLUS PRÉCAIRES

En matière d'insertion, l'antenne de Limeil-Brévannes a généré 360 entrées en situation au cours de l'année 2025, pour 162 jeunes concernés (43,2 % de femmes) (voir encadré\*). À titre comparatif, la Mission Locale dans son ensemble comptabilise 2 427 entrées en situation (hors service civique, en sommant les grandes catégories) pour un total de près de 1 311 jeunes concernés, ce qui place Limeil-Brévannes à environ 12-15 % de l'activité globale sur ce volet, cohérent avec son poids dans les premiers accueils.

La structure des entrées en situation de l'antenne révèle une très forte prégnance de l'emploi non durable (notamment l'intérim avec

146 entrées sur 261 au total pour la catégorie emploi), conformément à la tendance de l'ensemble de la structure où l'intérim représente aussi la majorité des entrées en emploi (892 sur 1 706 à l'échelle globale). Toutefois, le taux d'emploi durable parmi les entrées en emploi à Limeil-Brévannes (17,2 %) est légèrement inférieur à la moyenne de la structure (23,9 %), ce qui peut indiquer des difficultés d'accès aux emplois stables sur le bassin de recrutement local ou un public plus éloigné de l'emploi durable.

Les entrées en formation (58 au total) représentent 16,1 % des entrées en situation à Limeil-Brévannes, un niveau légèrement inférieur à la part que représente la formation au niveau global (381 entrées, soit environ 15,7 % des entrées en situation totales). Les immersions en entreprise (20 PMSMP) constituent un levier complémentaire, bien que modeste, avec un taux de féminisation relativement faible (27,8 % de femmes).

**\* INFORMATION IMPORTANTE - VOIR PAGE 17**

### **BOOSTE TON ÉTÉ - PRÉPARE TA RENTRÉE**

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation, la Mission Locale a participé à l'opération « Booste ton été, prépare ta rentrée » organisée à Limeil-Brévannes.

Pendant ces deux journées, nos équipes sont allées à la rencontre des jeunes Brévannais afin de leur présenter nos services et les accompagner dans leurs premières démarches professionnelles. Nous avons animé des ateliers concrets autour de deux thématiques essentielles : la préparation aux entretiens d'embauche, ainsi que la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Aux côtés de nos partenaires – le Territoire Grand Sud Est Paris, McDonald's, Pluriels 94, l'IAF CFA – Institut Assur Formation – les jeunes ont pu échanger directement avec des recruteurs et des organismes de formation. Ces rencontres ont permis à plusieurs d'entre eux de se voir proposer des opportunités professionnelles concrètes, qu'il s'agisse de contrats en alternance, de jobs d'été ou de pistes de formation.

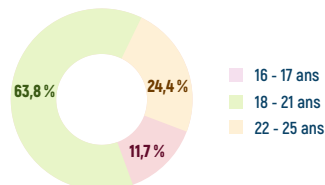
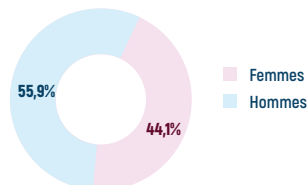


# Site de Valenton

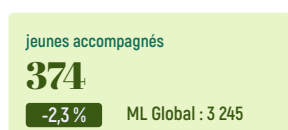
## antenne de la Mission Locale

1 responsable de site partagé - 2 conseiller-ère-s généralistes - 1 conseiller-ère CEJ - 1 conseiller-ère logement CLLAJ - 1 chargé-e d'accueil

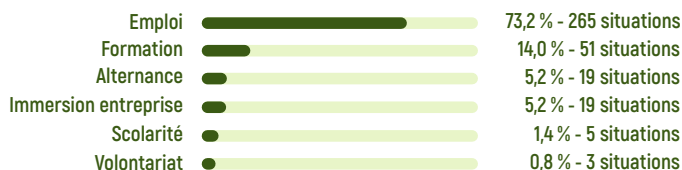
### PREMIERS ACCUEILS



### JEUNES ACCOMPAGNÉS



### ENTRÉES EN SITUATION



## Analyse de l'activité du site de Valenton en 2025

### UN ACCUEIL EN RECU MAIS UN PUBLIC MIEUX QUALIFIÉ

En 2025, l'antenne de Valenton a accueilli 213 jeunes en premier accueil, soit une baisse de 27 % par rapport à 2024 (292). La baisse de cette valeur est normale car, pour rappel, la ville de Valenton a été intégrée dans le territoire d'intervention de la Mission Locale A.I.F.P. au cours de l'année 2023, et de nombreux jeunes primos inscrits dans notre base en 2024 étaient en réalité déjà suivis par l'ancienne Mission Locale VIVA.

D'ailleurs, malgré cette baisse du nombre de primos-inscrits, le nombre de jeunes accompagnés reste quasiment stable et ne baisse que de -2,3 % (374 jeunes en 2025 contre 383 en 2024).

52,9 % des jeunes accompagnés résident en QPV, une proportion bien supérieure à la moyenne de la Mission Locale (23,9 %). Malgré ce taux élevé, la proportion de jeunes valentonnais diplômés est de 61,2% et est la plus élevée des 5 sites.

La part des non-diplômés de niveau V et infra recule de 30,7 % à 26,4 %, et celle des bacheliers progresse de 34 % à 37,7 % (part la plus élevée des 5 sites). La part du public féminin est de 42 % de femmes, au même niveau que la moyenne de l'AIFP.

La population accueillie est la plus jeune des 5 sites. La tranche des 18-21 ans représente 61,8% des jeunes suivis en 2025, alors qu'elle est de 52,4% en moyenne pour l'ensemble de la structure, tandis que les 22-25 ans représentent 27%, soit le pourcentage le plus bas.

La démarche personnelle reste le premier canal de venue (60,1 %).

### DES RÉSULTATS EN FORTE HAUSSE, TIRÉS PAR L'EMPLOI NON DURABLE

Les entrées en situation progressent de 68,4 % (362 contre 215 en 2024) (voir encadré\*), impliquant 152 jeunes distincts (+19,7 %). L'intérim est le principal moteur de cette hausse, bondissant de 60 à 142 contrats (+137 %). L'emploi durable totalise 67 entrées (CDI et contrats durables), pour un taux de 20,4 %, légèrement en retrait par rapport au global (21,1 %). Les CDI temps plein progressent néanmoins (33 contre 18), de même que les CDD temps plein (51 contre 36). La formation compte 56 entrées et les immersions en entreprise restent modestes (19), un levier encore à exploiter. L'écart entre la progression des entrées brutes et celle des jeunes distincts indique que certains cumulent davantage de contrats courts.

\* INFORMATION IMPORTANTE - VOIR PAGE 17



### LA MISSION LOCALE PRÉSENTE AU FORUM CAP VERS L'EMPLOI 2025

Le jeudi 2 octobre 2025, notre Mission Locale a eu le plaisir de participer à la 4<sup>ème</sup> édition du Forum Cap vers l'Emploi, organisée par la Ville de Valenton. Cet événement, qui a rassemblé 181 visiteurs dont 59,3 % de jeunes de moins de 26 ans, s'est imposé comme un véritable temps fort pour l'emploi et l'insertion sur le territoire.

En amont du forum, notre équipe s'est pleinement investie aux côtés des services de la Ville, et plus particulièrement du S.I.A.V.E (Service d'Insertion et d'Accompagnement Vers l'Emploi), lors des réunions préparatoires. Notre service emploi a par ailleurs mobilisé ses entreprises partenaires en les invitant à prendre part au forum, contribuant ainsi à enrichir l'offre proposée aux visiteurs.

Le jour J, la Mission Locale a tenu un stand et a activement participé à l'accueil du public ainsi qu'à son orientation vers les employeurs et organismes présents. Ce rôle de facilitateur a permis à de nombreux visiteurs de cibler plus efficacement les interlocuteurs susceptibles de répondre à leurs besoins, qu'il s'agisse d'une recherche d'emploi, d'une formation ou d'un accompagnement.

Ce forum a été une belle occasion pour la Mission Locale de créer du lien avec les jeunes Valentonnois, dans un cadre convivial et propice aux échanges, mais également de renforcer ses relations avec les entreprises du territoire.

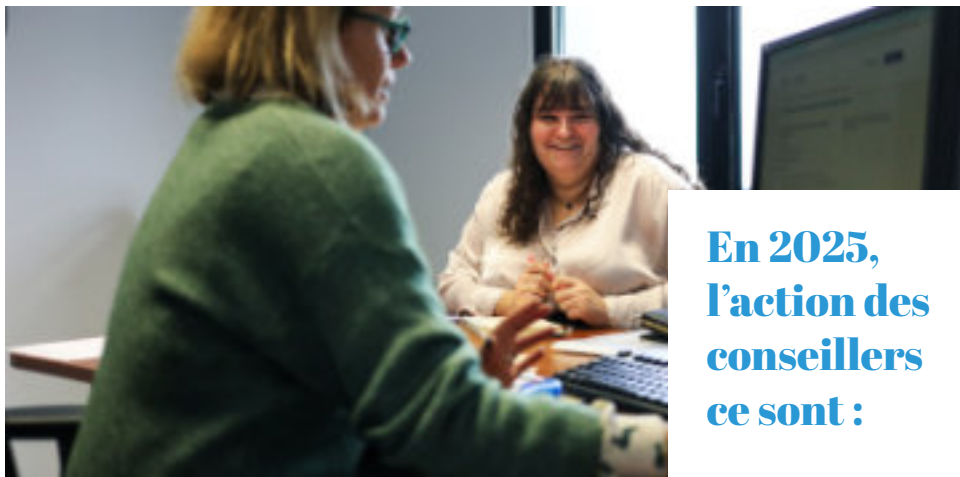
Nous remercions la Ville de Valenton pour l'organisation de cet événement fédérateur, qui contribue activement à rapprocher les jeunes des opportunités offertes par les acteurs économiques locaux.

# | L'offre de service



# L'accompagnement global des jeunes de la Mission Locale

## Un accompagnement exigeant, au service de chaque jeune



**En 2025,  
l'action des  
conseillers  
ce sont :**

Contacts totaux  
**28 461**  
+27 % vs 22 366

Jeunes accompagnés  
**3 245**  
-6 % vs 3 457

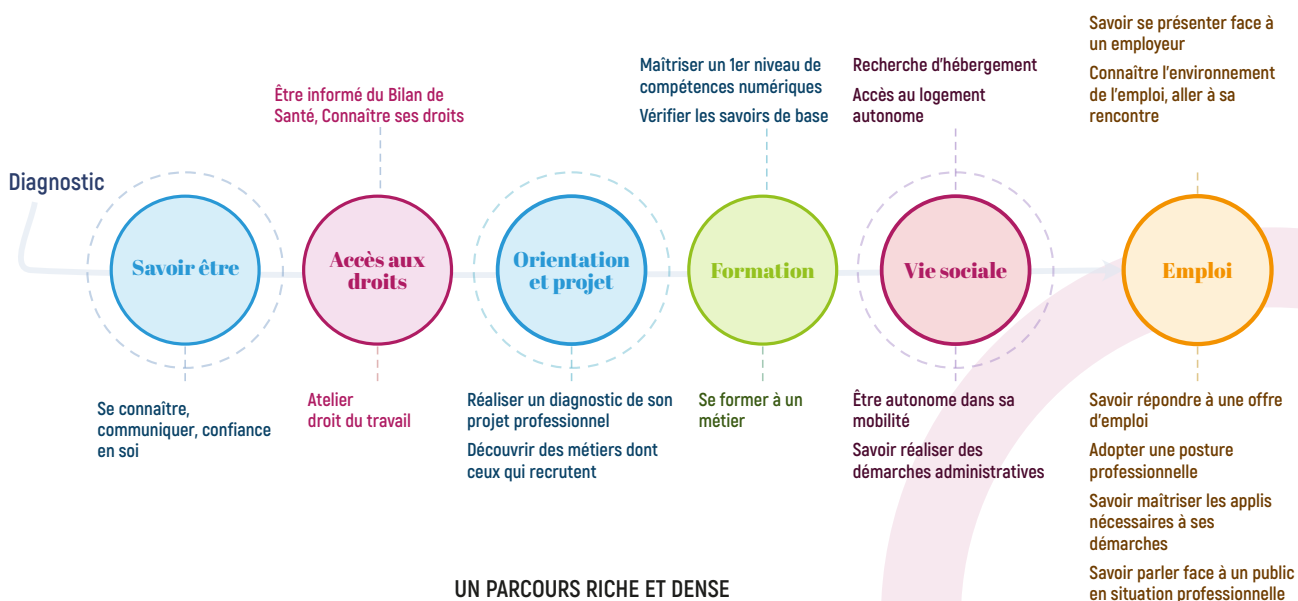
Services proposés  
**19 775**  
+32 % vs 14 971

### UN PROFESSIONNEL DE LA RELATION HUMAINE AU SERVICE DU JEUNE

Au cœur du dispositif de la Mission Locale, le conseiller en insertion professionnelle (CIP) est le pivot de l'accompagnement du jeune. Sa mission ne se limite pas à l'orientation vers l'emploi ou la formation : il est avant tout un professionnel de la relation humaine, capable de créer un lien de confiance durable avec des jeunes souvent fragilisés, éloignés des codes du monde professionnel ou confrontés à des obstacles multiples. En adoptant une posture à la fois bienveillante et exigeante, il accompagne chaque jeune dans la construction de son identité professionnelle, en valorisant ses compétences, en renforçant sa confiance en soi et en l'aidant à se projeter vers un avenir autonome et stable.

### DES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉES ET ADAPTÉES À CHAQUE PARCOURS

Concrètement, le CIP co-construit avec le jeune un projet personnalisé, assorti d'étapes progressives et d'objectifs adaptés à sa situation réelle. À travers des entretiens réguliers, des ateliers collectifs, des actions de remobilisation ou encore le suivi en entreprise, il active l'ensemble des leviers disponibles : accès aux droits, orientation vers des partenaires spécialisés, accompagnement à la recherche d'emploi, préparation aux entretiens, soutien à la mobilité ou à l'accès au logement. Quelle que soit la situation du jeune, le conseiller ajuste en permanence son approche pour proposer un accompagnement progressif, ancré dans la réalité du territoire et tourné vers une insertion durable.



# Le service emploi et la relation entreprise

## Le Service Emploi : un levier essentiel pour l'insertion des jeunes

### UNE ÉQUIPE DÉDIÉE, AU SERVICE DE CINQ TERRITOIRES

Le Service Emploi de la Mission Locale repose sur trois professionnels engagés, intervenant sur l'ensemble des cinq sites du territoire. Leur mission est double : accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'emploi, tout en étant un interlocuteur privilégié et réactif pour les entreprises. Cette proximité avec les deux publics – jeunes et employeurs – constitue la force du service et garantit la qualité des mises en relation. La connaissance fine des profils comme des besoins des entreprises permet d'aller bien au-delà d'un simple placement : il s'agit d'un accompagnement sur-mesure, orienté vers la durabilité de l'insertion.

### UN PARTENARIAT ACTIF AVEC LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Le développement du réseau d'entreprises est au cœur de l'activité du service. La prospection, toujours ciblée en fonction des projets professionnels des jeunes accompagnés, s'appuie sur des visites d'entreprises, des forums et des job datings. Elle bénéficie également d'un puissant bouche-à-oreille positif : de nombreux employeurs satisfaits reviennent spontanément vers la Mission Locale lors de



nouveaux besoins de recrutement. Le service propose un accompagnement complet aux entreprises : aide à la définition des fiches de poste, identification des prérequis, information sur les aides à l'embauche, sélection des candidats et organisation de sessions de recrutement collectif. Lorsque certains postes peinent à attirer des candidatures, des coopérations inter-Missions Locales sont activées pour mutualiser les profils disponibles et répondre aux besoins urgents.

+ de **500**  
Entretiens  
individuels

**163**  
Sessions  
d'animation  
collective

### UNE PRÉPARATION RENFORCÉE DES JEUNES VERS L'EMPLOI

En 2025, le Service Emploi a démontré sa capacité à mobiliser employeurs et partenaires autour de la préparation des jeunes. Ateliers collectifs, visites d'entreprises, témoignages inspirants de chefs d'entreprise : ces actions diversifiées visent à rendre les jeunes acteurs de leur parcours et à sécuriser leur entrée dans l'emploi.

Ces espaces de travail collectif favorisent la confiance en soi, la prise de parole et l'acquisition des codes du monde professionnel. À travers chaque entretien individuel comme chaque atelier collectif, le service s'attache à lever les freins périphériques à l'emploi et à offrir à chaque jeune les meilleures chances de réussite.

**15**  
Participations à  
des forums

**13**  
Visites  
d'entreprises avec  
des jeunes

**269**  
Offres collectées

**2 200**  
postes

## Quelques chiffres sur les entrées en situation

**1 193**  
CDD

**197**  
CDI

**204**  
CDD / CDI  
temps partiel

**133**  
Entrées en  
alternance

**45**  
Contrats aidés

**“L’accompagnement vers l’emploi est la préoccupation de tous les conseillers du service emploi.”**



### 2025 - UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE BIJ DE CRETEIL

En 2025, la Mission Locale a noué un partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Créteil, qui met son expertise en animation collective au service de nos jeunes. À partir de son catalogue, nous avons retenu cinq animations : Gestion du temps, Posture professionnelle, Prise de décision, Techniques de recherche d'emploi, ainsi qu'un escape game « Mission Orientation » organisé dans les locaux du BIJ. Un animateur se déplace directement dans nos locaux pour animer les quatre premiers ateliers, enrichissant notre offre de formats dynamiques et favorisant la montée en compétences des jeunes sur des aspects clés de leur insertion professionnelle.

### PERSPECTIVES 2026 : VERS UN RAPPROCHEMENT AVEC LES CFA

En 2026, le Service Emploi entend développer un partenariat étroit avec les Centres de Formation d'Apprentis (CFA), afin de favoriser l'accès des jeunes à l'alternance et de sécuriser leurs parcours. Ce rapprochement se traduira par :

- Une meilleure coordination pour identifier les places disponibles et les besoins des entreprises
- La mise en place d'actions conjointes de recrutement : job datings, réunions collectives, présentations de filières
- Un partage renforcé des profils de jeunes et un suivi concerté des parcours
- Une vigilance accrue sur les risques de rupture, avec un accompagnement adapté à chaque situation

L'objectif est de construire un partenariat opérationnel et durable, permettant de fluidifier l'accès à l'alternance et de répondre au mieux aux attentes des jeunes comme des employeurs.

# L'offre d'animation collective - les Ateliers

Une offre élargie, structurée et pluridisciplinaire au service de l'insertion des jeunes

**309**

Ateliers / Sessions

**455**

Jeunes ayant participé

**1 635**

participations

**6,1**

Jeunes par atelier en moyenne

**10+**

Conseillers mobilisés

## UNE MUTATION PROFONDE DE L'OFFRE DE SERVICE ENTRE 2024 ET 2025

En un an, l'offre d'animation collective de la Mission Locale a connu une transformation majeure, tant quantitative que qualitative. Là où 2024 s'appuyait essentiellement sur des outils classiques de soutien à la recherche d'emploi, 2025 affirme une approche globale, intégrant les dimensions sociales, culturelles, citoyennes et de bien-être. Les jeunes sont considérés non seulement comme des chercheurs d'emploi, mais également comme des individus aux besoins multiples.

## L'ACCÈS À L'EMPLOI : CONTINUITÉ ET INNOVATION

En 2024, l'offre emploi reposait sur des dispositifs éprouvés : ateliers France Travail, espace personnel, carte de visite professionnelle, ateliers LinkedIn et informations collectives sur les métiers de la sécurité. En 2025, ce socle s'enrichit : l'Espace Emploi (nouvelle formule) intègre l'intelligence artificielle pour optimiser CV et candidatures, familiarisant les jeunes avec des technologies incontournables. Les sessions de recrutement couvrent désormais des secteurs variés – plomberie, audiovisuel, transports, logistique – au plus près du marché local.

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE : VERS UNE APPROCHE STRUCTURÉE

En 2024, les actions santé restaient ponctuelles, centrées sur l'alimentation, l'activité physique et

parfois la vie affective et sexuelle. En 2025, la Mission Locale structure un véritable Parcours Santé en modules complémentaires. La santé mentale y est centrale, avec des ateliers sur la gestion du stress et la confiance en soi. L'art-thérapie offre un espace d'expression émotionnelle inédit, et des actions de prévention contre les violences sexistes et sexuelles complètent ce parcours.

## CULTURE, CITOYENNETÉ ET INCLUSION NUMÉRIQUE : DE NOUVEAUX PILIERS

Quasi absentes en 2024, ces thématiques deviennent structurantes en 2025. La Permanence Culture ML, hebdomadaire, facilite l'accès aux spectacles, événements sportifs et sorties culturelles grâce au partenariat avec Culture du Cœur. Des ateliers de gestion budgétaire et de prévention des jeux d'argent renforcent l'autonomie citoyenne. L'inclusion numérique progresse avec des initiations aux outils numériques et la préparation au test PIX Emploi.

## D'UN ACCOMPAGNEMENT FONCTIONNEL À UNE EXPÉRIENCE GLOBALE

Cette évolution qualitative s'accompagne d'une croissance inédite : 78 actions en 2024, contre 309 en 2025, soit une multiplication par près de quatre. La Mission Locale devient un lieu d'expériences, d'apprentissage et de construction personnelle, au service d'une insertion globale et émancipatrice.



# “En 2025, des ateliers et des sessions collectives diversifiées à disposition du public accompagné”

## ACCÈS À L'EMPLOI – 29 OFFRES (163 SESSIONS)

- Atelier France Travail – 32 sessions
- Atelier Espace Emploi (nouvelle version) – 24 sessions
- Ateliers du BIJ de Créteil – 18 sessions
- Atelier CV – 13 sessions
- Atelier droit du travail – 10 sessions
- Atelier Valoriser son image pro – 9 sessions
- Atelier ponctuel partenaires – 9 sessions
- Atelier « J'étais, Je suis, Je serai » – 8 sessions
- Atelier Emmaüs Connect – 6 sessions
- Ateliers découverte / visite entreprises (AKTO) – 6 sessions
- Atelier Alternance – 4 sessions
- Ateliers phase 2 post-collectif CEJ – 3 sessions
- Découverte de parcours professionnels – 3 sessions
- Garder sa motivation pendant sa recherche d'emploi – 2 sessions
- Présentation de l'application Wanteed – 2 sessions
- RATP – Informations collectives – 1 session
- Recrutement collectif – Groupement Employeur Rungis – 1 session
- Recrutement collectif Agent d'accueil / Agent d'escalaire – 1 session
- Recrutement en nombre de plombiers en alternance – 1 session
- Recrutement – Technicentre de Villeneuve-Saint-Georges – 1 session
- Visite de l'entreprise STEF Logistique Rungis – 1 session
- Atelier Lettre de Motivation – 1 session
- Atelier Organiser efficacement ma recherche d'emploi – 1 session
- Atelier comment intégrer l'IA dans sa recherche d'emploi – 1 session
- Atelier Gérer sa visibilité en ligne pour sa recherche d'emploi – 1 session
- Atelier préparation à l'entretien d'embauche – 1 session
- Serious Game – 1 session
- Sessions de recrutement – présentation métiers – 1 session
- Recrutement collectif Kaiser – 1 session

## CITOYENNETÉ – 6 OFFRES (26 SESSIONS)

- Atelier initiation au numérique – 9 sessions
- Sensibilisation aux risques des jeux d'argent et de hasard (ARPEJ) – 8 sessions
- Atelier expression orale / confiance en soi – 4 sessions
- Atelier « Viens apprendre à gérer ton budget » – 2 sessions
- Atelier Gérer son budget, c'est gérer sa liberté – 2 sessions
- Conseil des jeunes – 1 session

## FORMATION – 1 OFFRE (1 SESSION)

- Mes droits à la formation – 1 session

## LOISIRS, SPORT, CULTURE – 3 OFFRES (35 SESSIONS)

- Permanence Culture ML – 32 sessions
- Atelier confiance en soi – PERFE-0 – 2 sessions
- Visite guidée « Vivre au Moyen Âge » (Musée de Cluny) – 1 session

## PROJET PROFESSIONNEL – 8 OFFRES (53 SESSIONS)

- Construire son projet professionnel – 30 sessions
- Atelier post-collectif CEJ – 8 sessions
- Parrainage collectif – 3 sessions
- Sensibiliser les jeunes aux dangers de la route (Permis Simple) – 3 sessions
- Visite entreprise AIE PHONE – 3 sessions
- Information collective – Présentation du CEJ – 3 sessions
- Atelier Ali Baba 40 Valeurs – 2 sessions
- Atelier de sensibilisation au secteur audiovisuel – 1 session

## SANTÉ – 16 OFFRES (31 SESSIONS)

- Atelier Santé – Unis Cité – 5 sessions
- Activité physique et confiance en soi – 4 sessions
- Atelier santé – PAEJ – 3 sessions
- Atelier expression orale / confiance en soi (PS2) – 3 sessions
- Atelier santé – Ambassadeurs Santé Mentale – 2 sessions
- Atelier Art thérapie – 2 sessions
- Atelier de prévention sur les violences sexistes et sexuelles – 2 sessions
- Parcours santé – information collective – 2 sessions
- Atelier « Découverte du corps » – 1 session
- Atelier « Qui suis-je » – 1 session
- Atelier Nutrition et sport (animé par la ML) – 1 session
- Atelier Nutrition et sport (animé par une nutritionniste) – 1 session
- Atelier numérique – Mon image à travers les réseaux sociaux – 1 session
- Jeu-débat santé – 1 session
- PAEJ – Entrée dans la vie professionnelle et santé mentale – 1 session
- Parcours santé – regroupement jeunes – 1 session

# Les dispositifs nationaux



# Le Contrat Engagement Jeunes

## Le CEJ en 2025 : une dynamique forte et stabilisée



LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ) EST UN PARCOURS INTENSIF D'ACCOMPAGNEMENT DE 18 À 25 ANS (JUSQU'À 29 ANS EN SITUATION DE HANDICAP), SANS EMPLOI NI FORMATION, COMBINANT ATELIERS COLLECTIFS, COACHING INDIVIDUEL ET ALLOCATION, AFIN DE CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL SOLIDE ET ACCÉDER DURABLEMENT À L'EMPLOI.

**312**

nouveaux  
contrats  
signés

En 2025, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) a confirmé son rôle central dans l'accompagnement des jeunes. Au total, 312 jeunes sont entrés dans le dispositif, atteignant 100 % de l'objectif annuel, dont 311 finançables (1 jeune a eu un parcours < 1 mois).

Le public accompagné reste marqué par une forte diversité de situations et de besoins.

**42 %**

de femmes

**66 %**

jeunes âgés de  
18 à 21 ans

**2 %**

de jeunes  
mineurs

**32 %**

jeunes âgés de  
22 à 25 ans

**28 %**

en situation  
d'hébergement à  
risque

**65 %**

hébergés chez  
leurs parents

**16 %**

titulaires du  
permis de  
conduire

**44 %**

jeunes sans  
diplômes

**40 %**

avec un  
baccalauréat  
validé

**5 %**

reconnus RQTH

Sites	Nb de jeunes	% / AIFP	% de jeunes en QPV par site
CRETEIL	133	42,6 %	21,1 %
ALFORTVILLE	61	19,6 %	19,7 %
BONNEUIL-SUR-MARNE	11	3,5 %	18,2 %
LIMEIL-BREVANNES	46	14,7 %	20,0 %
VALENTON	61	19,6 %	55,7 %
Total général	312	100 %	27,3%

La Mission Locale a mobilisé l'ensemble de ses sites, avec une répartition équilibrée des entrées.

En parallèle, 46 parcours initiaux ont été renouvelés au cours de l'année 2025, témoignant de la continuité de l'accompagnement pour les jeunes ayant besoin d'un suivi prolongé.

La présence importante de jeunes issus des quartiers prioritaires (27,3 %) confirme l'ancrage territorial du CEJ et son rôle dans la réduction des inégalités d'accès à l'emploi et à la formation.

## Accompagnement CEJ

Sur la période, les jeunes ont bénéficié d'un large panel de services, permettant une progression vers l'autonomie, la formation ou l'emploi.

### SERVICES PROPOSÉS SUR LA PÉRIODE

Thème acte de service	Nb de propositions	%
ACCÈS À L'EMPLOI	2 681	45,5 %
CITOYENNETÉ	371	6,3 %
FORMATION	297	5,0 %
LOGEMENT	9	0,2 %
LOISIRS, SPORT, CULTURE	216	3,7 %
PROJET PROFESSIONNEL	1 787	30,3 %
SANTÉ	537	9,1 %



## Entrée en situation sur la période

### RÉPARTITION DES ENTRÉES EN SITUATION PAR TYPE

Situation	Mesure situation	Nb d'entrées en situation
FORMATION	Certification / Professionnalisation	41
	Préparation à la qualification	24
	Elaboration de projet	7
	Savoir de base	34
	<b>TOTAL FORMATION</b>	<b>105</b>
EMPLOI	Alternance	18
	CDD	190
	CDI	36
	Non salarié	3
<b>TOTAL EMPLOI</b>	<b>247</b>	
MISSION D'UTILITE SOCIALE	Service civique	6
IMMERSIONS EN ENTREPRISE	PMSMP	58
REPRISE DE SCOLARITE	Retour en scolarité initiale	3
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>419</b>

**419**

situations sur la période

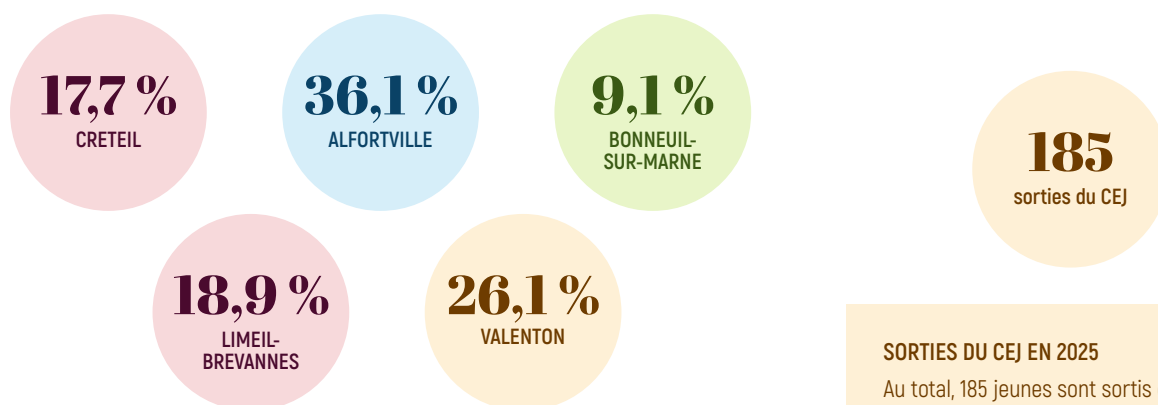
Ces résultats montrent une **forte mobilisation vers l'emploi**, représentant près de 60 % des situations enregistrées.

## RÉPARTITION DES ENTRÉES EN SOLUTION STRUCTURANTES

Situation	Mesure situation	Nb d'entrées en situation	Nb de jeunes entrés en situation
FORMATION	Certification	23	23
	Professionnalisation	6	5
	Prépa compétences	67	51
	Préparation à la qualification	45	34
TOTAL FORMATION		141	108
ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE EXTERNE	Accompagnement spécifique externe	5	4
	Période de mobilité européenne	3	3
TOTAL ACC. SPECIFIQUE EXTERNE		8	7
MISSION D'UTILITE SOCIALE	Service civique	6	6
	Volontariat international en entreprise (VIE)	1	1
TOTAL MISSION D'UTILITE SOCIALE		7	7
PERIODE D'EMPLOI AIDÉ	IAE	8	8
TOTAL PERIODE D'EMPLOI AIDÉ		8	8
TOTAL GENERAL		164	127

## Situation à la date de sortie

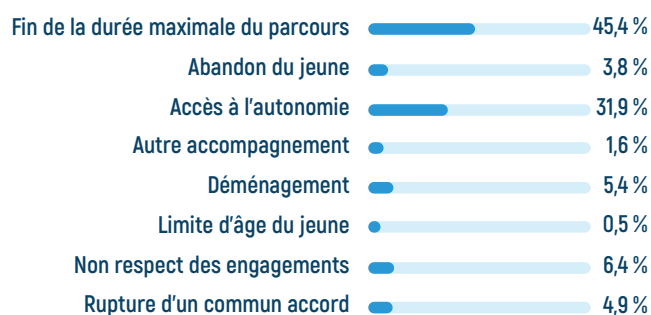
### RÉPARTITION DES SORTIES POSITIVES PAR SITE



#### SORTIES DU CEJ EN 2025

Au total, 185 jeunes sont sortis du CEJ au cours de l'année 2025. 33 % des sorties sont positives, incluant emploi, formation, alternance ou reprise d'études. Les sorties positives varient selon les sites. Ces écarts reflètent les spécificités territoriales, les profils des jeunes accueillis et les dynamiques partenariales propres à chaque site.

### MOTIF DE SORTIE



## PRINCIPALE SITUATION OCCUPÉE DANS LES 6 MOIS SUIVANT LA SORTIE

Situation	Femmes	Hommes	Total	Dont sortie positive définition CEJ
Contrat de volontariat - bénévolat	1	1	2	0
Contrat en alternance	6	10	16	16
Demandeur d'emploi	30	39	69	0
Emploi durable (y compris CUI et insertion)	26	25	51	50
Emploi non durable	10	18	28	6
Formation	6	7	13	0
Immersion en entreprise	0	2	2	0
Scolarité	2	2	4	4
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>81</b>	<b>104</b>	<b>185</b>	<b>76</b>

### UN BILAN 2025 POSITIF

L'année 2025 confirme la pertinence du CEJ comme dispositif d'accompagnement intensif et personnalisé. Les données recueillies témoignent d'une forte mobilisation des jeunes et d'une diversité importante des profils accueillis. Elles révèlent également une orientation majoritaire vers l'emploi ainsi qu'une réelle capacité à proposer des parcours adaptés, en particulier pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

### DES PERSPECTIVES 2026 DANS LA CONTINUITÉ

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans le prolongement de cette dynamique. Il s'agira de renforcer les partenariats, de développer les immersions en entreprise, de consolider les actions collectives et de poursuivre l'accompagnement des jeunes vers des solutions durables.



### UN PARTENARIAT AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

Engagé en 2025, le partenariat avec Permis Simple a renforcé l'accompagnement des jeunes en Contrat d'Engagement Jeune autour d'un enjeu majeur : la mobilité comme levier d'insertion. L'association intervient auprès des 16-25 ans pour proposer des ateliers de prévention routière et de sensibilisation aux comportements à risque. Animées par un intervenant spécialisé, les séances s'articulent autour de trois modules : « Alcool et drogues », qui permet de comprendre les effets de ces substances sur la conduite et les sanctions encourues ; « Téléphone et distraction », qui aide à identifier l'impact des usages numériques au volant ; et « Vitesse et sécurité », qui vise à prévenir les comportements dangereux et à encourager une conduite responsable.

### DES RÉSULTATS CONCRETS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Ce partenariat a produit des effets tangibles sur le parcours des jeunes accompagnés. Il a permis de lever un frein majeur à l'emploi tout en renforçant la prévention routière. Au-delà de cette dimension de sensibilisation, il prépare également les jeunes à leur entrée en formation au permis de conduire et favorise leur autonomie dans les déplacements, condition essentielle à une insertion durable.

# Le PACEA - Parcours contractuel d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

**PACEA : le cadre contractuel au service de l'insertion des jeunes**

**185 477 €**

Montant financier mobilisé

**491**

Entrées en dispositif

**853**

Jeunes sur le dispositif

**233**

Jeunes ayant bénéficié d'une allocation

**786 €**

Moyenne de versement par jeunes

## Analyse du dispositif PACEA sur l'année 2025

### LE PACEA : UN CADRE CONTRACTUEL D'ACCOMPAGNEMENT

Le PACEA constitue le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales. Au-delà de cet accompagnement, une allocation ponctuelle peut être octroyée pour soutenir la démarche d'insertion du jeune et lever les freins identifiés en fonction de sa situation et de ses besoins. Cette aide ne revêt donc pas un caractère systématique.

### UN NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE DEPUIS 2025

Depuis le 1er janvier 2025, avec l'instauration du Réseau pour l'Emploi, l'enregistrement auprès de France Travail est devenu un préalable obligatoire pour intégrer ce dispositif. Ce nouveau cadre réglementaire écarte de fait certains ressortissants étrangers – notamment les demandeurs d'asile et les détenteurs d'un titre de séjour « travailleur temporaire » – qui ne remplissent pas les critères d'inscription de l'opérateur.

### UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE EN PROGRESSION

L'enveloppe budgétaire dédiée à l'allocation ponctuelle est passée de 146 889 € en 2024 à 175 264 € en 2025, soit une augmentation de 19,32 %. Elle a ensuite été consolidée à hauteur de 186 264 € en fin d'année grâce à un abondement complémentaire des services de la DRIEETS.

### UN PILOTAGE SOUS CONTRAINTE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La gestion du dispositif a nécessité une adaptation constante en 2025, sous l'effet de plusieurs facteurs exogènes ayant imposé de réajuster les critères d'attribution. En premier lieu, la notification tardive du budget définitif, intervenue début juin, a imposé une gestion prudente durant le premier semestre, ciblant prioritairement les jeunes en situation de grande précarité. Par la suite, le dispositif a dû

compenser la suppression de certaines rémunérations régionales de formation – Parcours d'entrée dans l'emploi, Compétences de base, formations qualifiantes hors secteurs en tension – afin de maintenir un soutien financier aux publics impactés. Enfin, l'incertitude budgétaire liée à l'annonce en septembre d'une réduction de 20 % des crédits, bien qu'ultérieurement annulée, a complexifié la planification de fin d'année.

### UNE PRIORITÉ DONNÉE AUX PUBLICS LES PLUS FRAGILES

Ces ajustements successifs, portant tant sur les critères que sur les montants, ont visé à concentrer l'aide sur les publics en situation de précarité, mais également sur les parcours de formation non rémunérés et les périodes d'immersion en milieu professionnel (PMSMP). Cette instabilité a toutefois pesé sur les conditions de travail des conseillers et suscité une certaine incompréhension chez les bénéficiaires, exigeant un effort de pédagogie accru.

### UN BUDGET MALGRÉ TOUT INSUFFISANT EN FIN D'EXERCICE

Malgré l'augmentation de l'enveloppe, celle-ci s'est révélée insuffisante en fin d'année pour répondre aux difficultés rencontrées par le public, en particulier les jeunes engagés dans des parcours de formation non rémunérés. Cette situation nous a conduits à solliciter les services de la DRIEETS afin d'obtenir un abondement supplémentaire.

### BILAN CHIFFRÉ 2025

En 2025, 233 jeunes ont bénéficié d'une allocation, pour un total de 185 477 € engagés. Le montant moyen attribué s'élève à 786 € par jeune sur l'ensemble de l'année, soit une progression de 53,82 % par rapport à la moyenne observée en 2024.

# Les dispositifs Education Nationale

## De la prévention du décrochage à l'insertion professionnelle : un accompagnement global pour chaque jeune



### L'OBLIGATION DE FORMATION : PRINCIPES ET CADRE LÉGAL

L'obligation de formation vise à prévenir le décrochage scolaire en intervenant en amont de l'échec ou, lorsque celui-ci est constaté, à sécuriser le parcours du jeune grâce à une mobilisation rapide du réseau des Missions Locales. Depuis la rentrée scolaire 2020, cette obligation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et jusqu'à ses 18 ans. Notre structure est financée par la DRIEETS pour assurer cet accompagnement.

### LES SITUATIONS RECONNUES COMME SATISFAISANT À L'OBLIGATION DE FORMATION

L'obligation de formation est considérée comme respectée dès lors que le jeune se trouve dans l'une des situations suivantes : poursuite de la scolarité dans un établissement d'enseignement, entrée en apprentissage ou en formation professionnelle, accès à un emploi ou engagement dans un Service Civique, ou encore bénéficie d'un dispositif d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle.

La Mission Locale s'implique depuis de nombreuses années aux côtés de différents acteurs pour repérer les jeunes en voie de décrochage ainsi que ceux sortant du système scolaire sans solution. Cette action repose sur la mise en œuvre de plusieurs dispositifs complémentaires.

### LES PLATEFORMES DE SUIVI ET D'APPUI AUX DÉCROCHEURS (PSAD)

Cette année, les PSAD, co-pilotées par le directeur du CIO et la Mission Locale, se sont réunies tous les deux à trois mois. Ces rencontres

permettent d'examiner ensemble les situations individuelles des jeunes afin de s'assurer que chacun est bien en lien avec une structure d'accompagnement. Notre Mission Locale intervient sur trois districts : le district 4 (Alfortville), le district 5 (Créteil et Bonneuil-sur-Marne) et le district 10 (Limeil-Brévannes et Valenton).

Le groupe PSAD des districts 4 et 5 a poursuivi cette année son travail de sensibilisation auprès des chefs d'établissement, en faisant connaître les nouveaux dispositifs proposés par les Missions Locales aux élèves : PAFI, Tous droits ouverts, Parcours Ambition Emploi et Avenir Pro.

### LES GROUPES DE PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE (GPDS)

Les GPDS réunissent l'ensemble des acteurs de la PSAD, leurs partenaires ainsi que les établissements scolaires, dans une logique de coopération pluri-professionnelle. Leur objectif est d'identifier les situations de décrochage au plus tôt, de les analyser collectivement et de proposer des réponses adaptées à chaque jeune. Ces groupes interviennent en priorité au sein même des établissements scolaires, afin d'agir le plus en amont possible et de prévenir l'aggravation des situations. Sur le district 10, cette démarche se traduit concrètement par des entretiens individuels au cours desquels les élèves et leurs familles sont reçus par un représentant de chaque entité de la PSAD et de ses partenaires. L'objectif est d'appréhender les difficultés dans leur globalité – qu'elles soient d'ordre scolaire, familial ou social – et d'y apporter des solutions sur mesure.

### LE DISPOSITIF AVENIR PRO : UNE PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION PROMETTEUSE

Le dispositif Avenir Pro a été lancé cette année au lycée Saint-Exupéry de Créteil. La Mission Locale y a rencontré des élèves de classes de terminale baccalauréat professionnel, toutes filières confondues, et animé trois ateliers de préparation à la recherche d'emploi.

### DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU-DELÀ DES DISPOSITIFS EXISTANTS

Au-delà des dispositifs institutionnels, plusieurs actions ont été menées en lien direct avec les établissements scolaires. Nous avons participé à une journée rassemblant des élèves de terminales professionnelles de trois lycées cristoliens, afin de les sensibiliser aux techniques de l'entretien d'embauche. Nous sommes également intervenus pour présenter la Mission Locale aux élèves de l'établissement Léon Blum, et de l'EREA de Bonneuil-sur-Marne. Fin septembre, la Mission Locale a participé au sein du CIO de Créteil à une action multipartenariale auprès des jeunes sans solution afin de leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins.

# Le parrainage

## Un dispositif au service de l'insertion des jeunes



40

Nouveaux entrants

62

Total bénéficiaires

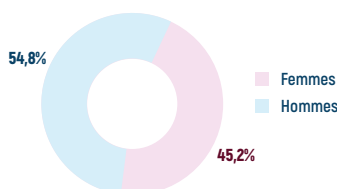
45,2 %

De femmes

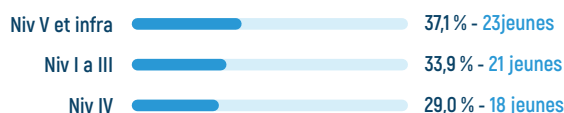
24 %

Jeunes résidents en QPV

### REPARTITION PAR SEXE



### REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION



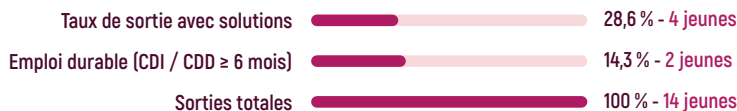
### SUIVIS ET PARCOURS

Durée moy. du parrainage **7,89 mois**

Entretiens par bénéficiaire **2,36**

Taux d'abandon **0 %**

### SORTIES ET RESULTATS



## Analyse du dispositif parrainage sur l'année 2025

### UN DISPOSITIF MOBILISÉ POUR 62 JEUNES

L'année 2025 a confirmé la vitalité du dispositif parrainage au sein de notre Mission Locale et sa pertinence du parrainage pour ce public en transition vers l'emploi. Au total, 62 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement par le parrainage sur l'ensemble de la période, dont 40 nouveaux entrants et 22 jeunes déjà suivis en début d'exercice. Ces chiffres témoignent d'un ancrage solide du dispositif dans notre offre de service, avec un flux entrant constant tout au long de l'année.

### UN PUBLIC DIVERSIFIÉ, PRIORITAIREMENT ISSU DES QPV

La répartition femmes-hommes est équilibrée, avec 45 % de femmes parmi les bénéficiaires. Signe de notre engagement territorial, 24 % des jeunes accompagnés résident en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), soit 15 jeunes, ce qui traduit notre effort de ciblage vers les publics les plus éloignés de l'emploi. En matière de niveau de qualification, le dispositif touche des jeunes à tous les niveaux de

formation, du niveau V et infra (23 jeunes) jusqu'aux niveaux I à III (21 jeunes).

### UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ DANS LA DURÉE

La durée moyenne du parrainage atteint 7,89 mois, signe d'un suivi personnalisé et prolongé. Chaque jeune a bénéficié en moyenne de 2,36 entretiens avec son parrain ou sa marraine. Aucun abandon n'a été enregistré sur la période, ce qui illustre la qualité des binômes constitués et l'engagement des parrains bénévoles mobilisés.

### DES SORTIES VERS L'EMPLOI À CONSOLIDER

Sur les 14 sorties enregistrées, 4 jeunes ont accédé à une solution (taux de 28,57 %), dont 2 vers un emploi durable sous forme de CDI ou CDD d'au moins 6 mois. Ces résultats, encourageants en termes de qualité des sorties, ouvrent des perspectives de progression pour 2026, notamment en renforçant l'ingénierie de mise en relation et le suivi post-parrainage.

# Les références thématiques



# Le conseil des jeunes

## La participation des jeunes au cœur de notre projet

8

Jeunes mobilisés

2

Animateurs

1

Rencontre en 2025

5

Axes d'amélioration proposés

6

Rencontres prévues en 2026

## “Une démarche participative au cœur de notre mission”

La Mission Locale a fait le choix, en cette année 2025, de franchir une nouvelle étape dans son engagement auprès des jeunes qu'elle accompagne. En créant le Conseil des Jeunes, notre structure affirme une conviction forte : **les premiers experts de l'accompagnement des jeunes, ce sont les jeunes eux-mêmes**. Trop souvent, les dispositifs sont pensés pour les publics plutôt qu'avec eux. Cette instance vient corriger cette asymétrie en instaurant un espace régulier de dialogue, de propositions et de co-construction.

Le Conseil des Jeunes réunit des jeunes volontaires, issus de nos différents sites, autour d'une ambition claire : favoriser l'initiative citoyenne, encourager la participation active, et faire de nos bénéficiaires de véritables acteurs de la vie de la Mission Locale. Porté par une équipe pluridisciplinaire ce dispositif s'inscrit pleinement dans notre projet associatif.

### POURQUOI CETTE INSTANCE ? DES BÉNÉFICES PARTAGÉS

La mise en place du Conseil des Jeunes répond à plusieurs enjeux stratégiques. D'abord, améliorer en continu la qualité de notre offre de service grâce à un retour direct et sincère du terrain. Ensuite, renforcer le pouvoir d'agir des jeunes en leur offrant un cadre où leur parole a du poids et produit des effets concrets. Enfin, consolider le sentiment d'appartenance à une communauté solidaire, où chacun peut contribuer à l'amélioration collective.

Pour la Mission Locale, les bénéfices attendus sont nombreux : une meilleure adéquation entre nos ateliers et les besoins réels, une communication plus lisible et plus proche des jeunes, une capacité accrue à détecter les signaux faibles, et une dynamique de progrès permanent portée par celles et ceux qui vivent nos dispositifs au quotidien.



### PREMIÈRE SESSION DU 22 DÉCEMBRE 2025 : UNE PAROLE LIBRE ET CONSTRUCTIVE

Huit jeunes ont participé à cette session inaugurale, consacrée à la présentation de la démarche et à un premier retour sur l'offre de service. Les échanges ont permis de dégager points forts et axes de progrès.

Les jeunes ont salué la qualité du lien avec les équipes : un fort sentiment de solidarité, un accompagnement individuel de qualité avec des conseillers disponibles, et une offre de services jugée pertinente.

Les axes d'amélioration ont été abordés avec franchise : un rythme d'ateliers à mieux répartir, certains formats à faire évoluer et un renforcement souhaité de la permanence psychologique. Une proposition structurante a également émergé : la création d'un livret d'accueil pour rendre notre offre plus lisible dès les premiers pas dans la structure.

# La santé

## La santé au cœur de l'accompagnement des jeunes



## Santé mentale des jeunes, Grande cause nationale 2025

### UNE RÉALITÉ DE TERRAIN DE PLUS EN PLUS VISIBLE

Les conseillers de la Mission Locale ont observé, au fil de leurs accompagnements, une dégradation sensible de l'état de santé global des jeunes reçus. Cette évolution, particulièrement marquée depuis la période post-Covid, se manifeste de manière concrète dans les entretiens : isolement social croissant, perte de repères, déficit de confiance en soi et difficultés à se projeter dans un avenir professionnel. La santé mentale apparaît aujourd'hui comme le premier frein à l'insertion, devançant parfois les obstacles plus classiques liés à la qualification ou à la mobilité.

**Ce constat partagé par l'ensemble de l'équipe a conduit la direction à engager, dès 2025, une réflexion structurée sur la place à accorder à la santé dans nos modalités d'accompagnement.**

Il est en effet apparu indispensable d'adopter une approche intégrative du bien-être – articulant les dimensions psychologiques, sociales et corporelles – pour lever les obstacles qui empêchent les jeunes de s'engager durablement dans leur parcours d'insertion.

### LE PARCOURS SANTÉ 2025 : UNE RÉPONSE STRUCTURÉE ET INNOVANTE

Pour répondre à ces enjeux, la Mission Locale a répondu à deux appels à projets majeurs en 2025 : l'un porté par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Val-de-Marne, visant à renforcer l'accès aux droits et à développer des actions de prévention, l'autre initié par le Conseil régional d'Île-de-France, en soutien à des actions innovantes en faveur des jeunes.

Le parcours santé qui en est issu s'organise autour de trois axes complémentaires :

- Le premier axe vise le renforcement de la confiance en soi et la valorisation des compétences des jeunes.
- Le deuxième axe mobilise le sport et l'activité physique pour favoriser le bien-être, la régulation émotionnelle et la dynamique de groupe.
- Le troisième axe, central, est dédié à la santé mentale, avec pour objectif d'accompagner les jeunes dans la gestion du stress, des émotions et des situations de vulnérabilité.

Au total, 166 jeunes ont bénéficié de ce parcours santé en 2025, dont 85 femmes et 81 hommes, témoignant de l'adhésion des jeunes à cette démarche et de sa pertinence au regard des besoins identifiés sur le terrain.

### LE LIVRET SANTÉ : UN OUTIL DE RÉFÉRENCE REMIS À CHAQUE PARTICIPANT

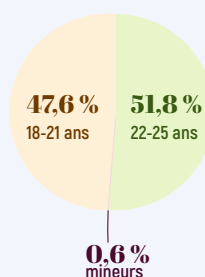
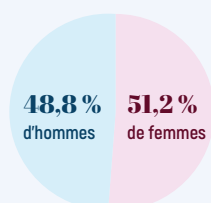
En complément du parcours, la Mission Locale a conçu et diffusé un livret santé destiné à chaque jeune ayant participé au dispositif. Rédigé dans un langage accessible et adapté au public jeune, ce livret constitue un support de référence pratique. Il rassemble des informations essentielles sur les droits en matière de santé, les démarches pour accéder aux soins, les ressources disponibles sur le territoire ainsi que des conseils de prévention en lien avec les thématiques abordées lors des ateliers. Remis à l'issue du parcours, il vise à permettre à chaque jeune de disposer, de manière autonome, des clés pour prendre soin de sa santé au quotidien.



# Parcours Santé 2025 - Une réponse structurée et innovante



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun



## ATELIERS DU PARCOURS SANTE 2025 – 13 OFFRES (21 SESSIONS)

- Activité physique et confiance en soi – 4 sessions
- Atelier expression orale / confiance en soi – 3 sessions
- Atelier Art thérapie – 2 sessions
- Atelier de prévention sur les violences sexistes et sexuelles – 2 sessions
- Parcours santé – information collective – 2 sessions
- Atelier « Découverte du corps » – 1 session
- Atelier « Qui suis-je » – 1 session
- Atelier Nutrition et sport (animé par la ML) – 1 session
- Atelier Nutrition et sport (animé par une nutritionniste) – 1 session
- Atelier numérique – Mon image à travers les réseaux sociaux – 1 session
- Jeu-débat santé – 1 session
- PAE] – Entrée dans la vie professionnelle et santé mentale – 1 session
- Parcours santé – regroupement jeunes – 1 session

## Autres actions complémentaires mobilisés en 2025

jeunes reçus par la psychologue

**43**

### LA PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE : UN DISPOSITIF ESSENTIEL D'ACCOMPAGNEMENT

En partenariat avec Créteil Solidarité, la Mission Locale propose régulièrement en son sein une permanence de soutien psychologique animée par une psychologue clinicienne. Ce dispositif offre aux jeunes un espace de réflexion leur permettant de redevenir acteurs de leur parcours. Les problématiques rencontrées sont variées : syndromes anxio-dépressifs, conséquences de harcèlement scolaire, phobies sociales, stress post-traumatique, violences intrafamiliales, addictions, troubles du comportement alimentaire ou troubles psychiatriques. La psychologue assure également l'orientation vers les professionnels de santé et l'appui aux démarches MDPH.

jeunes bénéficiaires du bilan de santé

**61**

### LE BILAN DE SANTÉ

Par ailleurs, en lien avec la CPAM du Val-de-Marne, la Mission Locale oriente les jeunes éligibles vers les bilans de santé gratuits, permettant un dépistage global et précoce de problèmes de santé souvent méconnus ou négligés faute de suivi médical régulier.

kits d'hygiène distribués

**100**

### LA DISTRIBUTION DE KITS D'HYGIÈNE

Dans le cadre de la lutte contre la précarité, la Mission Locale met à disposition, sur l'ensemble de ses antennes, des produits d'hygiène à destination des jeunes en situation de fragilité. **En 2025, nous avons également démarré la distribution de kits menstruels** spécifiquement destinés aux jeunes femmes, afin de répondre de manière concrète et digne à des besoins essentiels trop souvent invisibilisés.

# Le handicap

## Un accompagnement renforcé vers la reconnaissance du handicap

### UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHAQUE SITUATION DE HANDICAP

Dans la continuité de leur engagement, les Missions locales du Val-de-Marne ont poursuivi leur action auprès des jeunes en situation de handicap, qu'il soit reconnu, en cours d'instruction ou invisible. L'accompagnement au montage des dossiers RQTH auprès de la MDPH reste au cœur de ce travail, mobilisant pleinement les conseillers qui jouent un rôle de pivot entre le jeune et les institutions compétentes.

### UNE COOPÉRATION PARTENARIALE STRUCTURÉE AUTOUR DE LA MDPH

La participation mensuelle des référents des 10 Missions locales aux Réunions d'équipe Pluridisciplinaires (REP) de la MDPH s'est confirmée comme un pilier essentiel du dispositif. Aux côtés des médecins, psychiatres, Cap Emploi et France Travail, les conseillers portent la voix des jeunes accompagnés lors des décisions d'attribution de droits, tout en renforçant leurs compétences et leurs liens partenariaux.

### COMMISSIONS REP 2025

dossiers présentés  
Mission Locale - AIFP

**43**

Val-de-Marne : 226

dossiers présentés  
médecine générale

**22**

Val-de-Marne : 121

dossiers présentés  
santé mentale / psy

**21**

Val-de-Marne : 105

19 dossiers supplémentaires pour le 94 par rapport à l'année 2024



### ACTIONS STRUCTURANTES 2025

20  
fév

PARTENARIAT

#### Rencontre avec CAP EMPLOI 94

Échange sur les pratiques et outils communs, organisé sur l'antenne Mission Locale d'Alfortville.

18  
mar

CONVENTION

#### Réunion d'interconnaissance ESAT / RPE

Suite à la signature de la convention partenariale, les Missions locales du 94 se réunissent pour mieux collaborer avec les ESAT et les acteurs du RPE.

10  
avr

FORMATION

#### Intervention de l'AGEFIPH

Deux sessions de formation pour l'équipe en présentiel sur l'offre de service et les aides financières, puis formation en visio sur la plateforme prescripteurs.

22  
mai

FORUM

#### Handi'Valenton

Forum dédié à l'inclusion et à l'emploi des personnes en situation de handicap. La Mission Locale y a tenu un stand d'information et d'orientation pour les jeunes et leurs familles.

19  
sep

RESEAU

#### Rencontre avec la Communauté 360

Le groupe départemental Handicap rencontre la Communauté 360 du Val-de-Marne (ARS / MDPH). Objectifs : rompre l'isolement, éviter les ruptures de parcours, faire remonter les freins.

16  
oct

AUTISME - TSA

#### Groupe de travail - Insert. des personnes TSA

À l'initiative de Mme Ayrault (plan Autisme Départemental). Objectif : répondre aux besoins des personnes autistes et de leurs familles tout au long de leur parcours de vie. Action se poursuivant en 2026.

# La justice

## Un accompagnement global au service de la réinsertion des jeunes sous main de justice



### UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL AU SERVICE DE LA RÉINSERTION DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

Dans le cadre de ses partenariats avec les centres pénitentiaires de Fresnes et de Fleury-Mérogis, la Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sous main de justice, en milieu fermé (JSM / JMF) comme en aménagement de peine. Cet accompagnement concerne les jeunes originaires du territoire – Créteil, Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes et Valenton – avec pour ambition d'assurer une continuité de parcours depuis la détention jusqu'à la sortie.

### UNE DÉMARCHÉ INDIVIDUALISÉE ET STRUCTURÉE

L'intervention repose sur un suivi global : construction du projet professionnel, accès aux droits, préparation concrète à la sortie (CV, hébergement, orientation vers le CEJ). En 2025, 14 attestations ont été délivrées avec un taux de mobilisation de 100 % pour les permissions de sortie. Ces résultats témoignent d'un engagement fort, porté en lien étroit avec les partenaires – Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, ARML Île-de-France, UEMO et SPIP. Le double accompagnement (Conseillers Mission Locale / CPIP) renforce la sécurisation des parcours et la cohérence des interventions.

### DES FREINS STRUCTURELS À SURMONTER

L'accompagnement se heurte néanmoins à des obstacles persistants. L'accès aux droits en détention reste complexe, notamment pour les démarches liées à l'identité, à la santé ou à la CAF. Le logement demeure un frein majeur à la sortie, fragilisant des parcours pourtant bien préparés. La mobilisation des jeunes peut également s'avérer

irrégulière du fait des contraintes judiciaires, tandis que la coordination des agendas – permissions non systématiques, disponibilités partenariales – complique un suivi fluide.

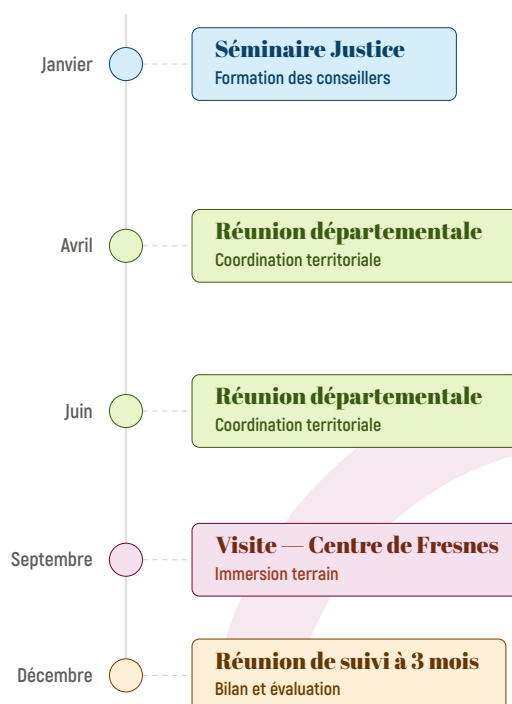
### LA PROFESSIONNALISATION DES CONSEILLERS, UN LEVIER ESSENTIEL

Pour accompagner efficacement ce public aux situations complexes, la Mission Locale a investi dans la montée en compétences de ses équipes. Des formations portant sur les rivalités de quartiers, dispensées en janvier et février 2025, ont permis aux conseillers de mieux appréhender les dynamiques territoriales qui influencent directement les trajectoires des jeunes.

### PERSPECTIVES 2026 : CONSOLIDER ET AMPLIFIER

L'année 2026 sera marquée par le renforcement du repérage des jeunes éligibles, la structuration du suivi post-détention et le développement de solutions concrètes en matière d'emploi et de logement. La mise en place de permanences avec l'UEMO constituera un levier supplémentaire pour consolider le pilotage partenarial à l'échelle territoriale.

### ACTIONS STRUCTURANTES 2025



# La mobilité

## Accompagnement à la mobilité : Un levier essentiel pour l'insertion des jeunes

### Orientation



### Information

### Préparation

### Départ



#### DU LOCAL À L'INTERNATIONAL : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

La mobilité, qu'elle soit locale ou internationale, constitue un facteur clé d'autonomie et d'insertion professionnelle pour les jeunes que nous accompagnons. En 2025, la Mission Locale a renforcé son action sur ce volet en consolidant ses partenariats existants et en développant de nouvelles collaborations afin d'élargir et de diversifier l'offre proposée.

#### UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE PORTÉE PAR ERASMUS+

En partenariat avec la Maison de l'Europe 94, nous avons orienté 12 jeunes vers le dispositif ERASMUS+ en 2025. Dix d'entre eux ont participé aux sessions collectives d'information, et quatre ont effectué un séjour de trois mois à Malte, un cinquième jeune ayant reporté son départ à janvier 2026. Chaque mobilité a été précédée de deux semaines de préparation (langue, culture, savoir-être, confiance en soi) et a permis aux participants de réaliser des immersions professionnelles dans les secteurs de l'hôtellerie et de la mobilité. Au-delà des compétences linguistiques et professionnelles acquises, les jeunes sont revenus grandis : plus autonomes, plus matures, et porteurs des valeurs européennes. Notre engagement dans ce dispositif a d'ailleurs été récompensé par l'attribution d'un diplôme reconnaissant notre rôle d'acteur de la mobilité européenne.

12

jeunes orientés

10

participations à infos collectives

4

départs pour 3 mois



#### DE NOUVEAUX PARTENARIATS POUR DIVERSIFIER L'OFFRE

L'année 2025 a été marquée par l'intégration de deux nouveaux partenaires d'accompagnement à l'international. **Youth ID**, spécialisé dans la mobilité inclusive, a été progressivement intégré à notre réseau au fil de plusieurs rencontres entre août 2025 et janvier 2026, avec une présentation de l'ensemble de leurs dispositifs (ERASMUS+, Service Civique International) à toute l'équipe. **Parcours le Monde** est venu compléter cette offre dès novembre 2025, avec une présentation à l'ensemble des conseillers (généralistes, CEJ, logement) pour faciliter l'orientation des jeunes. Ces deux partenaires permettent désormais de proposer des projets courts ou longs, mieux adaptés à la diversité des profils accompagnés.

#### SOUTENIR LA MOBILITÉ LOCALE : L'ENJEU DU PERMIS DE CONDUIRE

Sur le volet local, un partenariat a été noué en juillet 2025 avec l'auto-école Dany de Bonneuil-sur-Marne autour du Permis Solidaire. Une dizaine de jeunes ont été orientés, mais le dispositif n'a pas rencontré l'adhésion escomptée : ce bilan nous invite à mieux identifier les freins rencontrés. En parallèle, la demande d'aide financière liée au permis (aide régionale de 1 000 €) reste un levier majeur, avec 176 propositions d'aide formulées en 2025, dont 36 en QPV. La baisse significative par rapport à 2024 (407 propositions) s'explique principalement par le fait que l'obtention du code de la route est devenu un critère obligatoire pour la demande d'aide de la Région.

#### PERSPECTIVES 2026

L'année 2025 a été une année de structuration et d'ouverture pour la référence Mobilité. Les dynamiques engagées, conjuguées à la montée en autonomie des jeunes sur certains dispositifs, dessinent les contours d'une offre de mobilité en pleine maturation, que nous continuerons à enrichir en 2026.

#### TÉMOIGNAGE D'UNE JEUNE BÉNÉFICIAIRE

"Je me permets de vous écrire afin de vous donner de mes nouvelles et également prendre des vôtres. Depuis mon expérience Erasmus l'année dernière, j'ai commencé une alternance dans le domaine de la vente et du commerce, une voie qui me plaît beaucoup. Je continue également à travailler mon anglais. Ce n'est pas toujours évident, mais avec de la pratique et de l'exercice, je progresse petit à petit. Je tenais surtout à vous remercier sincèrement pour tout ce que vous avez fait pour moi. Cette expérience Erasmus m'a énormément apporté, et je vous en suis très reconnaissante."

Sira, 21 ans, accompagnée sur l'antenne de Valentigney

# Référence sociale / Les violences

## L'accompagnement social : un pilier renforcé de notre action en 2025

### UNE RÉFÉRENCE SOCIALE STRUCTURANTE AU SERVICE DES JEUNES

Créée en 2024 au sein de la Mission Locale de la Plaine Centrale, la référence sociale s'est pleinement déployée en 2025. Cette fonction répond à un besoin clairement identifié : recenser, centraliser et actualiser l'offre d'aides sociales ainsi que la cartographie des partenaires de l'action sociale sur notre territoire. Elle apporte aux conseillers comme aux jeunes une meilleure lisibilité des dispositifs mobilisables, dans un contexte où la précarité chez les 16-25 ans se manifeste sous des formes multiples et souvent cumulatives : alimentaire, logement, numérique, accès aux soins.

### LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Parce que la maîtrise des outils numériques conditionne aujourd'hui l'insertion sociale et professionnelle, nous avons accueilli en 2025 l'association Emmaüs Connect, partenaire de référence dans la lutte contre l'exclusion numérique. Deux parcours de formation ont permis à 16 jeunes d'acquérir des compétences essentielles : gestion de leur image et de leur e-réputation, rédaction d'un CV, recherche d'offres d'emploi en ligne, envoi de courriels professionnels. À l'issue du parcours, chaque participant s'est vu remettre un ordinateur reconditionné, gage d'autonomie dans la poursuite des apprentissages.

### PERSPECTIVES 2026 : AMPLIFIER ET STRUCTURER

L'année 2026 sera consacrée à la consolidation de ces dynamiques. Nous engageons un travail spécifique sur la précarité alimentaire grâce à la convention signée début 2026 avec l'association HopHopFood, qui permettra aux jeunes accompagnés de bénéficier de colis alimentaires issus des dons d'enseignes partenaires. Nous prolongerons par ailleurs notre collaboration avec TREMLIN 94 en proposant une formation dédiée à nos équipes : la sensibilisation des professionnels apparaît en effet indispensable pour garantir un accompagnement bienveillant et éclairé sur les enjeux liés aux violences.



### PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La prévention des violences sexistes et sexuelles a constitué un axe prioritaire de notre action en 2025. En partenariat avec TREMLIN 94 Solidarités Femmes, structure de référence dans le Val-de-Marne, trois ateliers de sensibilisation ont été organisés à Créteil et Valenton, réunissant chacun une dizaine de jeunes. Ces espaces d'échange protégés ont permis de libérer la parole et de questionner les stéréotypes de genre, alors que les 18-24 ans déclarent 2,6 fois plus de cyberviolences que la moyenne de la population adulte (Insee).

### AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ PAR LA SOLIDARITÉ

Lors de notre Journée portes ouvertes du 26 juin 2025, un dressing solidaire alimenté par les dons de l'équipe a permis aux jeunes de sélectionner gratuitement une tenue professionnelle. Cette initiative s'inscrit dans une attention soutenue portée à la précarité matérielle, à l'heure où 1 Français sur 5 se déclare en situation de précarité (Ipsos).



# Les ressortissants étrangers

## Quand la complexité des parcours appelle une réponse humaine et adaptée

### UNE RÉFÉRENCE STRUCTURANTE POUR RÉPONDRE À DES BESOINS CROISSANTS

La Mission Locale a engagé dès 2023 une démarche structurée en créant une référence dédiée aux ressortissants étrangers, en réponse à l'augmentation sensible des jeunes primo-arrivants dans notre file active – notamment sur le site de Créteil. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de l'accord national signé en mars 2021 entre l'État, l'OFII et le Service Public de l'Emploi, décliné dans notre département en octobre 2022. Elle traduit notre volonté d'adapter nos pratiques à des publics dont les parcours sont souvent marqués par des freins linguistiques, une précarité accrue et une méconnaissance des droits et démarches administratives.

### UN RÔLE D'APPUI ET D'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉQUIPES

Les référentes dédiées jouent un rôle transversal essentiel : elles assurent une veille continue sur les évolutions législatives – droit au séjour, Loi sur l'asile et l'immigration, dispositifs d'intégration –, apportent un appui technique aux conseillers sur les situations complexes, et facilitent l'accès à des ressources adaptées : formations linguistiques, outils d'accompagnement, bonnes pratiques. Ce dispositif permet à l'ensemble des professionnels de la structure de mieux accompagner des jeunes dont les situations exigent une expertise spécifique.

### UN RÉSEAU PARTENARIAL DENSE AU SERVICE D'UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE

L'accompagnement de ces publics repose sur une mobilisation coordonnée d'acteurs spécialisés : l'OFII, la DRIEETS, le dispositif AGIR 94 porté par Groupe SOS Solidarités, ainsi que des structures

d'hébergement et d'accueil comme France Terre d'Asile, la Cité Caritas ou Emmaüs Solidarité. Des partenaires juridiques (PADJ) et des dispositifs d'insertion linguistique tels que Le Pôle et Duo for a Job complètent ce maillage. Ce partenariat territorial structuré permet une approche véritablement globale des problématiques : administratives, sociales, linguistiques et professionnelles.

### UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES SOUTENUE POUR DES SITUATIONS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES

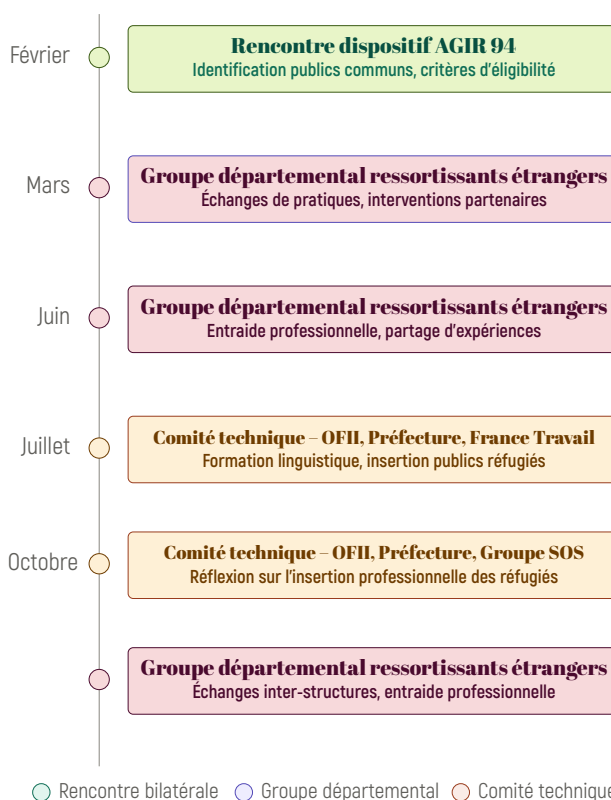
L'année 2025 confirme la nécessité d'une professionnalisation continue de nos équipes. Les thématiques couvertes – droits des bénéficiaires de protection internationale, accompagnement des demandeurs d'asile, mineurs non accompagnés, santé mentale et impacts de l'exil, accompagnement des victimes de violences – témoignent de la complexité croissante des situations rencontrées. La participation active aux groupes de travail de l'ARML et aux instances départementales des Missions Locales permet de capitaliser sur les pratiques et de les diffuser à l'échelle régionale. La Mission Locale s'affirme ainsi comme un acteur de référence dans l'accompagnement de ces jeunes vers l'autonomie et l'insertion.

### PERSPECTIVES 2026 – CONSOLIDER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

L'année 2025 a permis de poser des bases solides. Pour 2026 l'objectif est clair : permettre aux jeunes ressortissants étrangers des parcours toujours plus fluides, cohérents et adaptés à leurs besoins. Il faudra :

- Poursuivre la structuration du réseau partenarial.
- Renforcer l'outillage des conseillers (ressources, formations).
- Développer des parcours intégrés langue / emploi.
- Améliorer la lisibilité des dispositifs pour les publics.
- Consolider le rôle stratégique de la Mission Locale dans l'accompagnement des jeunes primo-arrivants.

### ACTIONS STRUCTURANTES 2025



# PRIJ - Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse

## Aller vers les jeunes, pour mieux les accompagner vers l'emploi

### RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC LE PRIJ ET ACCOMPAGNEMENT "SUR MESURE" DES JEUNES

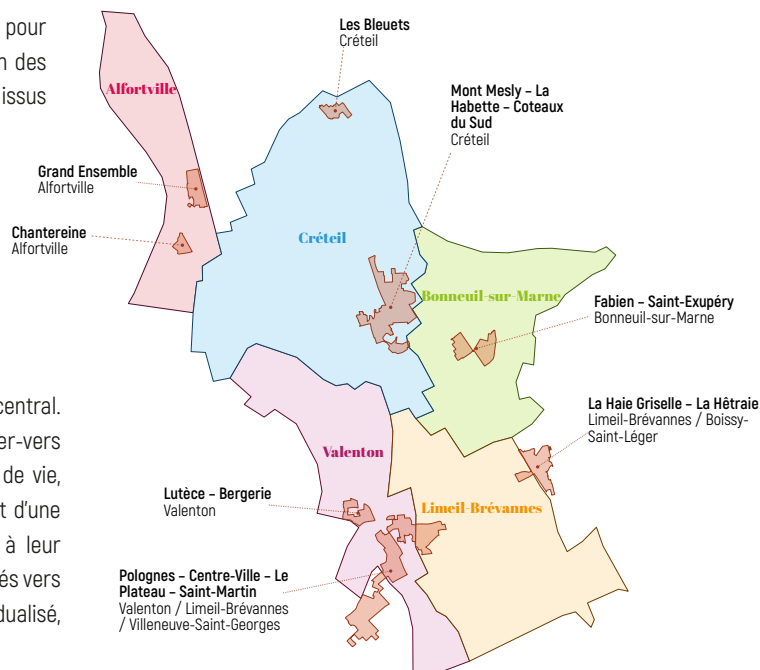
Mis en place en 2018, le dispositif PRIJ (Parcours de Réussite pour l'Insertion des Jeunes) s'inscrit dans une logique de réduction des inégalités territoriales en visant spécifiquement les jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Il répond à un constat récurrent des politiques publiques : malgré une offre dense de dispositifs d'accompagnement, une partie des jeunes les plus vulnérables demeure éloignée des structures institutionnelles et ne bénéficie pas pleinement des solutions existantes.

Dans ce cadre, les référents de parcours PRIJ jouent un rôle central. Leur intervention repose sur une démarche proactive de « aller-vers », consistant à repérer les jeunes directement sur leur lieu de vie, dans l'espace public ou au sein des quartiers. L'établissement d'une relation de confiance constitue un préalable indispensable à leur adhésion. Une fois ce lien instauré, les jeunes sont accompagnés vers un parcours d'insertion sociale et professionnelle individualisé, mobilisant l'ensemble des ressources du territoire.

La coordination du dispositif est assurée par un groupe opérationnel coanimé par le Délégué du Préfet du Val-de-Marne. Cette instance permet de centraliser les situations repérées, de partager les diagnostics et d'activer, en lien étroit avec les partenaires locaux, les leviers d'accompagnement adaptés. Les référents PRIJ assurent également une fonction d'interface avec la Mission Locale, en accompagnant physiquement les jeunes lors des premiers rendez-vous et en facilitant la mise en relation avec les conseillers, afin de sécuriser leur entrée dans le droit commun.

#### UNE DÉMARCHE INNOVANTE AU SERVICE DES JEUNES : LE CEJ « HORS LES MURS » EN PARTENARIAT AVEC LE PRIJ DE CRÉTEIL

Dans une logique d'aller-vers, la Mission Locale a déployé, en partenariat avec le PRIJ de Créteil, un dispositif innovant dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune : le CEJ « Hors les murs ». Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans les plus éloignés de l'emploi et de la formation, ce dispositif repose sur une intervention directe dans leur environnement, combinant quatre semaines d'accompagnement collectif – de la mobilisation initiale à la construction du projet professionnel – et six mois de suivi individualisé. Cette approche de proximité, pensée pour lever les freins à l'engagement, témoigne de la volonté de la Mission Locale d'adapter ses pratiques aux réalités du terrain.



QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE (QPV)

#### PRIJ O2R VSG VALENTON

Depuis octobre 2023, les Missions locales OCVA et AIFP interviennent sur Villeneuve-Saint-Georges et Valenton, les deux villes les plus pauvres du Val-de-Marne, identifiées « prioritaires » par le préfet de région dans le cadre du programme PRIJ. L'objectif est de renforcer leur présence sur le territoire, notamment dans les QPV, afin de toucher les jeunes dits « invisibles ».

Depuis le 1er novembre 2025, dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « Offre de repérage et remobilisation », la Mission Locale OCVA porte le dispositif « Parcours Réussite Insertion Jeunes Villeneuve-Saint-Georges / Valenton » (PRIJ O2R), en lien avec la Mission Locale AIFP pour les jeunes de Valenton.

Un référent a été recruté pour assurer le repérage et l'accompagnement du public. Il partage son temps entre les deux communes (60 % à Villeneuve-Saint-Georges et 40 % à Valenton, au prorata du nombre d'habitants) et est épaulé par les responsables des antennes Mission Locale des deux villes.

# La culture

## L'accès à la culture : un levier d'insertion au cœur de notre action

### UN ENGAGEMENT STRUCTUREL EN FAVEUR DE L'ACCÈS À LA CULTURE

Convaincue que l'accès à la culture constitue un vecteur essentiel d'épanouissement personnel et d'insertion sociale, la Mission Locale a lancé en 2025 un dispositif dédié à l'accompagnement culturel des jeunes qu'elle suit.

### UNE PERMANENCE HEBDOMADAIRE DÉDIÉE

Depuis le mois de mars 2025, une permanence culture se tient chaque mardi matin de 11h00 à 12h30 dans nos locaux. Cet espace hebdomadaire permet aux jeunes d'être accompagnés individuellement par une conseillère référente Culture de la Mission Locale, qui les guide dans la découverte et l'utilisation des ressources culturelles disponibles sur le territoire.

### UN PARTENARIAT FORT AVEC CULTURES DU CŒUR 94

Cette permanence s'appuie sur le partenariat solide que nous avons développé avec Cultures du Cœur 94, association implantée en Val-de-Marne qui fédère plus de 300 structures sociales, éducatives et médicales autour de la question de l'accès à la culture. Grâce à ce partenariat, les jeunes accueillis à la permanence ont accès à la plateforme nationale de Cultures du Cœur, qui recense plus de 300 000 invitations par an pour des événements culturels et sportifs sur l'ensemble du territoire français – dont 18 000 places spécifiquement réservées aux Val-de-Marnais. Lors de chaque permanence, les jeunes sont accompagnés dans la présentation du fonctionnement de l'association, la prise en main du site internet, la consultation des offres disponibles, et la réservation effective de places avec remise de la contremarque.

### DES RÉSULTATS CONCRETS DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2025, ce sont 32 sessions qui ont été animées, mobilisant au total 111 participations pour une moyenne de près de 4 jeunes présents par séance. Au-delà de la fréquentation collective, c'est 62 jeunes distincts qui ont bénéficié de cet accompagnement au cours de l'année, témoignant d'un ancrage réel dans les pratiques d'accompagnement de nos conseillers.

### UNE VISION GLOBALE DE L'INSERTION

Ce dispositif illustre notre volonté d'aborder l'insertion dans sa globalité, en allant au-delà de la seule dimension professionnelle. Permettre à un jeune en parcours d'insertion d'accéder à un spectacle, un musée ou une rencontre artistique, c'est lui offrir une ouverture sur le monde, renforcer son estime de soi et enrichir ses expériences de vie. La permanence culture est également un espace de lien et d'échange entre jeunes, qui favorise les rencontres et contribue à rompre l'isolement que peuvent traverser certains d'entre eux.



**32**

permanences  
réalisées

**111**

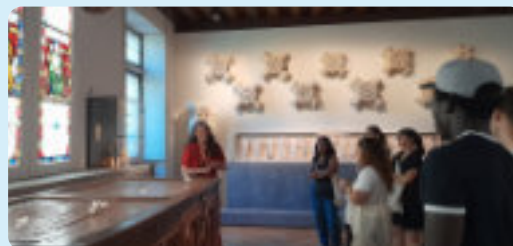
participations

**62**

jeunes  
bénéficiaires

**238**

Contremarques  
distribuées



### UNE SORTIE CULTURELLE AU MUSÉE DE CLUNY

Le 4 juillet 2025, cinq jeunes de la Mission Locale ont participé à une visite guidée du Musée de Cluny – Musée national du Moyen Âge à Paris, animée par une conférencière sur le thème de la vie quotidienne au Moyen Âge. Cette sortie, qui s'inscrit pleinement dans notre démarche d'accès à la culture, a remporté un franc succès auprès des participants.

# Communication et réseaux sociaux

## Une communauté qui grandit, des jeunes mieux informés

### COMMUNICATION EXTERNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2025, la Mission Locale de la Plaine Centrale du Val-de-Marne a poursuivi sa stratégie de communication digitale sur Instagram et LinkedIn afin de renforcer sa visibilité auprès des jeunes et de ses partenaires.

Abonnés Instagram

**691**

+139

Vues cumulées

**10 920**

Nb de post + stories

**63**

### LE RENFORCEMENT DES MOYENS DE COMMUNICATION

En 2025, la Mission Locale a accueilli une chargée de communication dont la mission est d'animer les réseaux sociaux de la structure et de faire monter en qualité la communication graphique. Elle constitue également une ressource précieuse pour l'ensemble de l'équipe sur toutes les questions liées à la communication externe, contribuant ainsi à mieux valoriser les actions et les services portés par la Mission Locale auprès des jeunes et des partenaires du territoire.

## Le site internet

Utilisateurs actifs

**8 265**

+125 %

Pages vues

**24 594**

+158 %

### UNE PRÉSENCE EN LIGNE SIGNIFICATIVE PORTÉE PAR LE NOUVEL OUTIL DE VISUALISATION DE L'OFFRE DE SERVICE D'ANIMATION COLLECTIVE DE LA MISSION LOCALE.

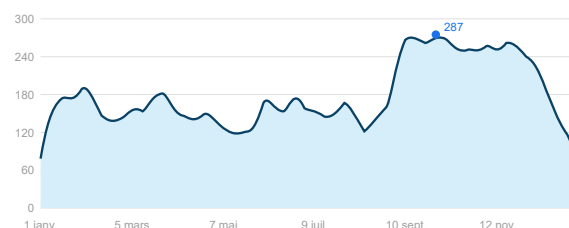
En 2025, le site internet de la Mission Locale a accueilli 8 265 utilisateurs pour 24 594 pages vues. Ces chiffres témoignent d'une visibilité réelle sur le web et d'un intérêt croissant du public pour nos services.

### UNE AUDIENCE LOCALE, MOBILE ET FIDÈLE

L'Île-de-France concentre 99 % du trafic, confirmant que le site répond avant tout aux besoins des jeunes et des partenaires du territoire. 65 % des visites sont effectuées depuis un smartphone, ce qui souligne l'importance d'un site adapté aux usages mobiles de nos publics. Les deux tiers des nouveaux visiteurs arrivent via la recherche Google organique, faisant du référencement naturel le principal levier de visibilité de la structure.



### Utilisateurs actifs par semaine



## Une présence en ligne portée par le nouvel outil de visualisation de l'offre de service de la Mission Locale.

### UNE MONTÉE EN PUISSANCE SUR LE SECOND SEMESTRE

La fréquentation connaît une nette accélération à partir de la rentrée de septembre, avec un pic en octobre atteignant 287 utilisateurs actifs en une seule semaine. Sur l'ensemble du second semestre, la moyenne hebdomadaire s'établit à 200 utilisateurs, contre 146 sur le premier semestre, soit une progression de +37 %.

### UN OUTIL ENRICHIS POUR MIEUX ORIENTER LES VISITEURS

Depuis le lancement d'un nouvel outil de visualisation de l'offre de service sur la page d'accueil en juin 2025, le nombre de pages consultées par semaine a progressé de +55 % (de 354 à 549 vues hebdomadaires en moyenne). La page "Offre de service" s'impose désormais comme la 4e page la plus visitée du site, avec près de 1 500 vues sur l'année. Ces éléments suggèrent que l'outil joue son rôle d'orientation et incite les visiteurs à explorer davantage les contenus du site.

# Le partenariat avec France Travail



# La loi pour le plein emploi

## Mise en œuvre de la Loi depuis le 01 janvier 2025

### Transformer les pratiques sans perdre le sens de l'accompagnement : le défi quotidien de nos équipes

#### LA LOI POUR LE PLEIN EMPLOI : DE QUOI S'AGIT-IL ?

La loi instaure la création au 1er janvier 2024 d'un nouvel opérateur dénommé « France Travail » en remplacement de Pôle Emploi, dont les missions sont renforcées. L'objectif est de proposer un meilleur accompagnement vers l'emploi de tous les demandeurs quelles que soient leurs spécificités et renforcer l'accompagnement des entreprises dans leurs processus de recrutement.

Elle instaure également l'inscription automatique comme demandeur d'emploi de tous les allocataires du RSA et des jeunes suivis par les Missions Locales, assortie d'obligations renforcées en matière d'accompagnement et de droits et devoirs. L'objectif est de mieux coordonner les parcours, d'éviter les ruptures de prise en charge et d'accélérer le retour vers l'emploi ou la formation.

Le préambule du projet local de coopération relatif au partenariat renforcé entre l'Etat, France Travail et la Mission locale stipule que « La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi » marque une nouvelle étape dans la collaboration entre France Travail et les Missions Locales. Notamment en rendant obligatoire l'inscription à France Travail de tous les jeunes accompagnés par les Missions locales ayant contractualisé un Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ou un Contrat Engagement Jeune (CEJ), et en instituant le principe de critères partagés d'orientation des publics. Elle crée les conditions d'une coopération renforcée entre les acteurs du service public de l'emploi.

fois notre organisation interne, notre relation avec les jeunes et nos pratiques professionnelles.

#### UNE CHARGE NOUVELLE POUR LES CONSEILLERS

La co-inscription systématique dans i-Milo et le SI France Travail a profondément modifié le quotidien des équipes. Une part croissante du temps de rendez-vous est désormais absorbée par des tâches administratives au détriment de l'accompagnement. La mise en œuvre a été extrêmement chronophage et source de charge mentale supplémentaire pour les conseillers comme pour les personnes en charge de son déploiement opérationnel, obligés de concilier exigences de conformité réglementaire et singularité des parcours de jeunes souvent éloignés des institutions.

#### DES DÉFIS TECHNIQUES SIGNIFICATIFS

La mise en œuvre s'est heurtée à d'importantes difficultés liées à l'interconnexion entre le SI France Travail et i-Milo : erreurs de synchronisation, doublons de dossiers, incohérences de statuts. Ces dysfonctionnements ont placé les équipes dans des situations d'insécurité professionnelle pesantes. La direction et les référents techniques ont dû consacrer un temps considérable à documenter et remonter ces anomalies, mettant en évidence la nécessité d'une meilleure coordination en amont entre les DSI de France Travail, la DSI des Missions Locales et les utilisateurs de terrain.

#### UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC FRANCE TRAVAIL



**1052**  
demandes  
d'inscription

**999**  
Inscriptions  
finalisées

**95 %**  
Tx d'inscriptions  
finalisées

**11 %**  
Dossiers finalisés  
en + de 14 jours

#### UNE NOUVELLE ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE

Depuis le 1er janvier 2025, cette loi a profondément reconfiguré le paysage de l'accompagnement vers l'emploi. La Mission Locale s'inscrit désormais dans le RPE, aux côtés de France Travail, de Cap emploi, du Département et de l'ensemble des opérateurs du territoire. Concrètement, elle impose d'enregistrer les jeunes dans le SI France Travail, de les inscrire comme demandeurs d'emploi dès lors qu'ils répondent aux critères d'éligibilité, et de partager les données d'accompagnement avec les membres du réseau. Pour notre Mission Locale, cela représente une transformation structurelle touchant à la

Malgré ces difficultés, le travail mené avec les quatre agences France Travail du territoire – Créteil, Maisons-Alfort, Sucy-en-Brie et Villeneuve-Saint-Georges – a été déterminant. Des réunions régulières ont permis d'harmoniser les pratiques, de partager des outils de suivi des anomalies et de coordonner les accompagnements partagés. Ce travail partenarial qualitatif a renforcé la confiance mutuelle entre les équipes et posé les bases d'une collaboration plus fluide, témoignant de l'engagement de la Mission Locale comme acteur à part entière du RPE sur notre territoire.

# Partenariat avec les agences France Travail locales

## Deux expertises, un seul objectif : l'emploi des jeunes

### UN PARTENARIAT ANCRÉ DANS LA COMPLÉMENTARITÉ

Les Missions Locales et France Travail s'engagent conjointement pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Ce partenariat repose sur la complémentarité des expertises des deux acteurs du service public de l'emploi. L'accord-cadre prévoit une ouverture mutuelle des offres de services : un jeune suivi par France Travail peut bénéficier d'une prestation ponctuelle en Mission Locale pour répondre à un besoin spécifique (mobilité, logement...), et inversement. Les modalités opérationnelles sont définies et formalisées localement dans des projets de coopération.

### LES AGENCES PARTENAIRES SUR NOTRE TERRITOIRE

La Mission Locale travaille avec quatre agences France Travail, chacune couvrant une ou plusieurs communes du territoire :

- **L'agence de Maisons-Alfort** pour la commune d'Alfortville
- **L'agence de Créteil** pour les communes de Créteil et de Bonneuil-sur-Marne
- **L'agence de Sucy-en-Brie** pour la commune de Limeil-Brévannes
- **L'agence de Villeneuve-Saint-Georges** pour la commune de Valenton

Les relations avec chacune de ces agences excellentes, et la coopération est formalisée à travers une feuille de route commune qui décline les ambitions nationales à l'échelle locale.

### DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UNE COOPÉRATION EFFICACE

Cette coopération se traduit par plusieurs dispositifs opérationnels :

- **Un comité de pilotage** réunissant les quatre agences pour élaborer une feuille de route partagée, échanger sur les actualités et les bonnes pratiques, et mieux appréhender les stratégies nationales.
- **Un point mensuel entre directions** avec l'agence de Créteil, la plus importante du territoire.
- **Des référents identifiés** de part et d'autre, jouant un rôle de pont entre les deux institutions et facilitant le déblocage des situations complexes dans le suivi individuel.
- **Des immersions croisées** proposées aux nouveaux salariés des deux structures, favorisant la connaissance mutuelle des offres de service et des cultures d'organisation.
- **Un lien privilégié entre les chargés de relation entreprise** pour partager l'information sur les actions de recrutement et organiser des événements communs.



#### AGENCE DE CRÉTEIL

En janvier 2025, la Mission Locale a participé à l'événement Du Stade vers l'Emploi, organisé conjointement avec l'agence France Travail de Créteil. Cette journée innovante, qui s'est tenue à la Maison du handball de Créteil, proposait une approche originale du recrutement : sans CV, en mettant en valeur les savoir-être des candidats à travers la pratique collective du handball. Employeurs et candidats se sont ainsi retrouvés sur le terrain, dans une dynamique de rencontre débarrassée des codes traditionnels de l'embauche.

#### AGENCE D'ALFORTVILLE

Excellentes relations notamment grâce au partenariat fluide et réactif avec le correspondant France Travail. Une réunion inter équipe a permis de caler les processus de collaboration afin de lever les difficultés techniques liées à l'interconnexion des systèmes d'information et à l'accompagnement du public commun.

#### AGENCE DE SUCY-EN-BRIE

L'excellente collaboration se poursuit dans la continuité des années précédentes avec notre correspondante pour s'accorder sur l'orientation des jeunes en fonction de leur difficulté et intervenir sur les points de blocage (inscription, allocations, orientation...).

#### AGENCE DE VILLEUVE-SAINT-GEORGES

En 2025, en plus d'une collaboration fluide au fil de l'eau en lien avec le référent France Travail, des points réguliers en visio ont été instaurés afin de partager les actualités et d'évoquer les dossiers problématiques. Des immersions croisées sont prévues en automne 2026.

# Le Réseau Pour l'Emploi

## Un réseau, un objectif partagé : l'emploi pour tous



France  
Travail



**CNE**

NATIONAL

**Comité National pour l'Emploi**

Installé en avril 2024

Concertation et coordination des acteurs de l'emploi.

**CRPE**

RÉGIONAL

**Comité Régional pour l'Emploi**

Installé le 19 mai 2025

Développement de l'emploi et sécurisation des parcours.

**CDPE**

DÉPARTEMENTAL

**Comité Départemental pour l'Emploi**

Installé le 19 novembre 2024

Politiques d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi.

**CLPE**

LOCAL

**Comités Locaux pour l'Emploi**

2 dans le 94 + 1 avec le 91

Stratégies locales et leur déclinaison opérationnelle.

### LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES, UN PILIER INCONTOURNABLE DU RÉSEAU PUBLIC POUR L'EMPLOI

Le réseau pour l'emploi (RPE) regroupe plusieurs acteurs complémentaires : France Travail, les Missions Locales, le réseau Cap Emploi, ainsi que les différents services publics pilotés par l'État ou les collectivités locales (régions, départements, intercommunalités...). Le RPE assure une coopération structurée entre ces acteurs, reposant sur une logique de patrimoine commun en matière d'orientation, d'accompagnement, de formation et d'insertion professionnelle.

### LA MISSION LOCALE DE LA PLAINE CENTRALE, UN ACTEUR RECONNU SUR SON TERRITOIRE

La Mission Locale de la Plaine Centrale est un acteur reconnu du Réseau Public pour l'Emploi sur son territoire. Lors de la mise en place du réseau pour l'emploi du département, notre structure a participé, en tant que co-pilote et représentant des Missions Locales du département, au Groupe de Travail (GT) dédié à l'accompagnement des publics. Depuis, nous participons activement à la Task Force Entreprise (TFE), dispositif piloté par les acteurs du Réseau Pour l'Emploi dans les territoires, qui ambitionne de mieux coordonner les différents acteurs du réseau au travers d'une offre partagée à destination des employeurs.

### UNE PARTICIPATION ACTIVE À LA TASK FORCE ENTREPRISE

La TFE est déployée sur nos deux EPT, GPSEA et GOSB. Deux professionnels de l'AIFP y sont impliqués : notre chargée de relations entreprises pour le territoire GPSEA et le responsable de site de Limeil-Brévannes/Valenton pour le territoire GOSB.

### COMPOSITION DES TASK FORCES ENTREPRISE SUR LES DEUX TERRITOIRES

Pour chacun des deux territoires, les TFE réunissent des acteurs du Réseau pour l'Emploi porteurs de solutions pour accélérer les recrutements et les opportunités d'emploi :

- L'État, représenté par les DRIEETS (91 pour GOSB, 94 pour GPSEA et GOSB)
- Les Établissements Publics Territoriaux
- France Travail
- Les Conseils Départementaux (91 pour GOSB, 94 pour GPSEA et GOSB)
- Les Missions Locales du territoire (6 du 94 et 91 pour GOSB, 3 du 94 pour GPSEA)
- Les Cap Emploi du territoire (91 pour GOSB, 94 pour GPSEA et GOSB)

### LES OBJECTIFS DES TASK FORCES ENTREPRISE

Sur leur périmètre, les TFE poursuivent plusieurs objectifs :

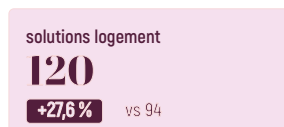
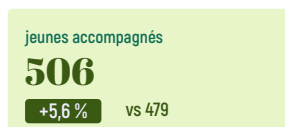
- Développer la prospection entreprise avec une offre de services partagée
- Co-organiser la découverte des métiers et la promotion des secteurs
- Accélérer les mises en relation grâce à une action coordonnée
- Mutualiser la promotion des dispositifs d'aides à la formation et à l'embauche
- Développer les pratiques inclusives et l'engagement des entreprises
- Répondre ensemble au défi de la fidélisation et accompagner les mutations des métiers et des emplois
- Coordonner l'action collective pour simplifier le processus de recrutement et valoriser la marque employeur des entreprises du territoire

# | Le CLLAJ



# AIO - Accueil, Information, Orientation. Quelle réalité en 2025

## Chiffres clés 2025



### PRÉAMBULE

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de la Plaine Centrale du Val-de-Marne, adossé à l'Association pour la Formation et l'Insertion Professionnelle (AIFP) support de la Mission Locale, accompagne les jeunes de 18 à 30 ans dans leur projet logement : information, recherche, accès et maintien. En 2025, le service est intervenu sur les communes d'Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil et Limeil-Brévannes, avec une extension programmée à Valenton en 2026.

L'année 2025 a été marquée par une forte tension sur les ressources humaines : un départ à la retraite au premier trimestre et un congé maternité prolongé jusqu'en septembre. Eu égard aux difficultés de recrutement et aux incertitudes liées au budget, ces deux postes à temps plein n'ont été remplacés que par un seul poste à temps plein. Le service du CLLAJ est donc passé de 4 équivalents temps plein à 3 ETP. Malgré ce contexte, le service a maintenu son activité et a poursuivi la préparation de l'élargissement territorial à la commune de Valenton, notamment par l'accompagnement des conseillers de cette antenne sur l'information de premier niveau.

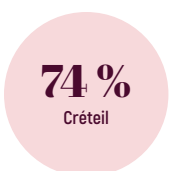
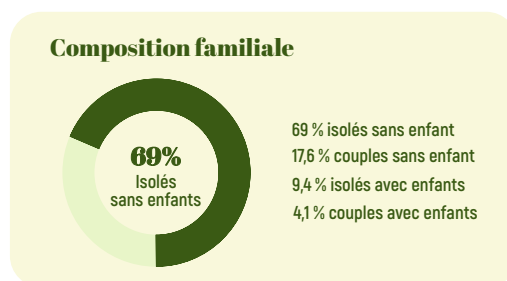
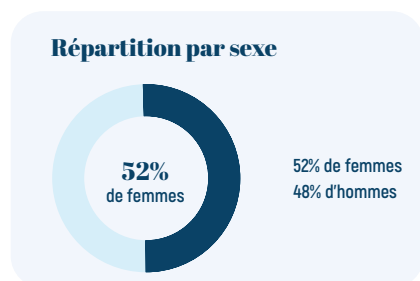
### CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC REÇU

En 2025, le CLLAJ a accompagné 506 jeunes, dont 245 primo-accueillis,

soit une augmentation de 5,6 % du nombre de jeunes suivis par rapport à 2024, et un nombre d'inscriptions stable (245 contre 244). La stabilité des primo-accueils s'explique par la nécessaire redistribution des tâches pendant l'absence d'une partie de l'équipe.

La répartition hommes-femmes reste équilibrée (52 % / 48 %). La pyramide des âges s'infléchit légèrement vers les 25-30 ans (34 %, +4 points), tendance cohérente avec l'allongement de l'entrée en emploi et la lenteur des démarches d'accès au logement. Les 18-21 ans, majoritairement issus de l'Aide Sociale à l'Enfance, représentent 32 %. Le public reste très largement cristolien (74 %), suivi d'Alfortville et Bonneuil (10 % chacun) et de Limeil-Brévannes (6 %).

Le public est composé à 69 % de personnes isolées sans enfant, et 75 % des jeunes reçus sont salariés (39 % en emploi durable, 20 % en emploi non durable, 16 % en alternance). Le fait marquant de l'année concerne les conditions d'hébergement au premier accueil : la part de jeunes hébergés chez des tiers (famille élargie, amis) a quasiment doublé, passant de 19,9 % en 2024 à 37,6 % en 2025. Cette fragilisation des situations d'hébergement, qui fait écho au dernier rapport de la Fondation pour le Logement des Personnes Défavorisées, constitue un signal d'alerte fort sur le territoire.



## L'ACCUEIL, L'INFORMATION, L'ORIENTATION (AIO)

Le premier accueil est organisé sous forme d'une information collective d'une heure, animée sur le site de Créteil un lundi soir sur deux pour s'adapter aux contraintes des jeunes salariés. Cette séance permet de présenter le fonctionnement du service, les dispositifs mobilisables et les bonnes pratiques pour la constitution d'un dossier administratif. Elle a démontré son efficacité : la déperdition entre la réunion et le rendez-vous individuel est nettement inférieure à celle constatée lors des prises de rendez-vous directes.

À l'issue de l'information collective, les jeunes disposant d'au moins 635 € de ressources (montant du RSA) peuvent engager un suivi individuel avec l'une des deux conseillères en économie sociale et familiale dédiées à l'accompagnement. Trois niveaux d'accompagnement sont ensuite distingués selon la complexité des

situations : un accompagnement de premier niveau pour les jeunes autonomes en emploi avec un projet clair, un accompagnement renforcé nécessitant en amont un ensemble de démarches administratives indispensables (domiciliation, déclaration d'impôts, première demande de logement social), et un accompagnement renforcé spécifique pour les situations les plus complexes – familles monoparentales, violences conjugales, habitat indigne, impayés.

Pour faire face à l'augmentation des situations de jeunes non prêts à l'accès au logement, le CLLAJ déploiera en 2026 un nouveau dispositif, le Diagnostic Orientation Jeunes, véritable « pré-accueil AIO » destiné à lever les freins préalables (absence de revenus, de déclaration fiscale, de demande de logement) avant l'orientation vers l'accompagnement classique.



**35**

Solutions en logement intermédiaire

**85**

Solutions en logement autonome

**8**

Solution - LRJ ou résidence Stendhal

**79**

Demandes de logement social

**13 748 €**

Aide à l'installation AIFP

## L'ACCÈS AU LOGEMENT TEMPORAIRE

Le CLLAJ a enregistré 35 solutions en logement transitoire en 2025, dont 8 entrées sur les dispositifs financés par le Département (6 sur la résidence sociale Le Stendhal et 2 à l'ADEF de Créteil). Ces solutions intermédiaires représentent 29 % du total des solutions logement trouvées et constituent une première étape locative essentielle pour les jeunes entrant dans la vie active.

L'accès au logement temporaire est toutefois rendu plus difficile par plusieurs facteurs : l'augmentation du coût des fluides pèse sur les loyers des résidences, les apprentis débutants (774 € de rémunération) ne peuvent plus prétendre à une place en FJT (loyer 500 €) même avec APL, et l'absence d'avis d'imposition chez les primo-déclarants retarde les candidatures – 90 jeunes ont ainsi été accompagnés cette année à la constitution de leur déclaration de revenus.

L'année 2025 a également été marquée par la reprise par la DRIHL, dans le cadre du Plan Logement d'Abord, des 16 logements du contingent État de la Résidence ADEF de Bonneuil-sur-Marne placés sous régulation du SIAO. Malgré la qualité reconnue du partenariat, du taux de rotation et de la nature globale de l'accompagnement CLLAJ, les 9 jeunes sortis du dispositif Logement Relais Jeunes au 31 décembre 2025 n'ont pas été remplacés par des candidatures proposées par le CLLAJ, ce qui réduit mécaniquement le portefeuille d'accompagnements et de recours possibles.

Les réservataires mobilisés restent nombreux : 58 demandes instruites auprès du SIAO, 20 dossiers ALJT (10 entrées), 8 demandes Conseil départemental (2 entrées), 96 dossiers Action Logement (63 AL'IN et 33 logement temporaire), 44 demandes de garanties VISALE, ainsi que les candidatures directes auprès de CDC Habitat, ADEF, Résidétape, AMLI, ALFI, CLJT ou ARPEJ. Trois recours DAHO ont également été instruits.

## L'ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME

Le nombre de relogements en logement autonome repart nettement à la hausse, avec 85 solutions trouvées en 2025 contre 59 en 2024 (+44 %). 80 relogements ont été réalisés dans le parc social et 5 dans le parc privé, confirmant la très grande difficulté du public jeune à accéder au parc privé compte tenu des niveaux de loyers pratiqués sur le territoire. Parmi ces relogements, 10 familles allocataires de la CAF du Val-de-Marne, dont 6 familles monoparentales, ont été relogées en logement social - toutes étaient en situation d'hébergement précaire ou temporaire au moment de leur accueil.

Les outils mobilisés témoignent de l'intensité du travail d'accompagnement : 79 demandes de logement social instruites, 45 recours DALO (en baisse par rapport à 2024 du fait de la réduction

temporaire de l'équipe et de la perte des 16 places ADEF), 22 demandes de labellisation SYPLO (dont le traitement rapide - une semaine - en fait désormais un outil privilégié pour les publics en logement temporaire), 3 dossiers PDALHPD et 23 propositions via l'URHAJ.

Le partenariat direct avec les bailleurs sociaux, cœur historique de l'activité, a été ralenti par la réduction d'effectif. Dans le cadre des conventions URCLLAJ, 19 offres ont été transmises par Immobilière 3F (1 logement, 3 désignations en 2e rang) et 5 offres par CDC Habitat. Un partenariat avec Batigère a été initié fin 2025. Le fonds d'aide à l'installation de l'AIFP a par ailleurs bénéficié à 27 ménages pour un montant total de 13 748 €, contre 12 267 € en 2024.



## FREINS RENCONTRÉS ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Deux freins majeurs ont été identifiés en 2025. D'une part, la difficulté persistante à joindre les partenaires sociaux dans les situations complexes, notamment celles relevant de la protection de l'enfance, qui nuit à la coordination des accompagnements. D'autre part, la dégradation continue de la santé mentale des jeunes, constatée par l'ensemble des études et observée quotidiennement par l'équipe, qui complexifie les accompagnements et mobilise des compétences nouvelles.

Pour y répondre, les conseillères ont suivi en 2025 des formations approfondies sur l'estime de soi, les violences conjugales et les premiers secours en santé mentale (module jeunes, deux jours), ainsi que de nombreux webinaires (Action Logement, Ideal-co, UNCLLAJ) et le séminaire sur le logement des jeunes organisé par le SIAO en novembre.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026

2025 aura été une année de stabilisation, marquée par la préservation de l'activité existante dans un contexte RH particulièrement contraint. L'année 2026 s'annonce comme une année de relance : déploiement du Diagnostic Orientation Jeunes, extension de l'offre de service à Valenton, refonte de la communication, relance du partenariat avec les bailleurs sociaux et intégration de nouveaux outils pédagogiques dans l'animation collective. Ces évolutions doivent permettre au CLLAJ de répondre plus efficacement à une demande qui, loin de se tarir, se fragilise et se complexifie.

# LRJ - Logement Relais Jeunes

Un logement qui ancre, un accompagnement qui ouvre



31

Résidents en 2025

3

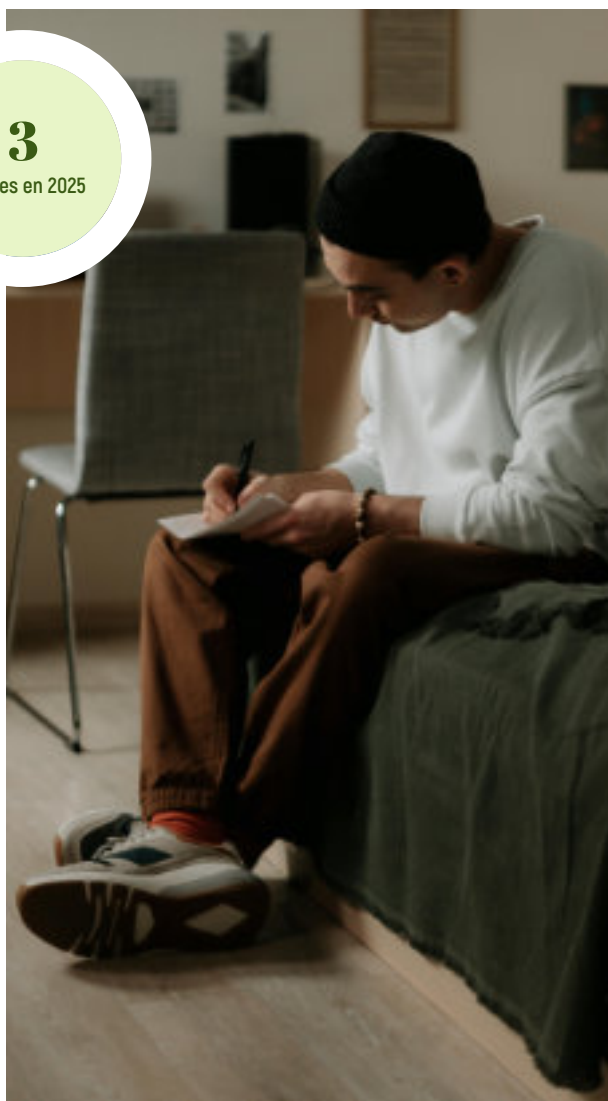
Sorties en 2025

36

logements mis à disposition

2

Résidences



## PRÉAMBULE

Géré depuis 1995 par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, le dispositif LRJ s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans engagés dans un parcours d'insertion et en rupture d'hébergement. Une conseillère assure l'accompagnement de 20 jeunes à l'ADEF de Créteil ainsi que celui des 22 ménages hébergés et la résidence sociale le Stendhal (voir p 68). Une autre conseillère partage son temps plein entre l'AIO et la résidence de l'ADEF de Bonneuil-sur-Marne (12 logements, en diminution suite à la reprise du contingent par la DRIHL).

## ANALYSE DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

31 jeunes ont été hébergés en 2025 (27 hommes et 4 femmes), dont 64 % âgés de 22 à 25 ans. Les situations d'entrée révèlent une forte précarité : 26 % sortaient de prise en charge ASE (anciens Mineurs Non Accompagnés), 26 % étaient hébergés chez des tiers, et 5 jeunes se trouvaient en situation d'errance. En ce qui concerne le profil des jeunes accompagnés, la part de jeunes en CDI temps plein passe de 3 à 14 (45 %), et la part des foyers ayant des ressources supérieures à 1 426 € à fin 2025 a presque doublé, de 23 % à 45 %.

## ENTRÉES ET SORTIES 2025

2 nouvelles entrées seulement ont pu être réalisées, toutes deux à Créteil avec instruction d'un dossier FSH Accès. Cette faible rotation contraste avec les 5 sorties, toutes positives vers un logement social pérenne. Le décalage tient à la réaffectation par le SIAO des logements libérés à Bonneuil-sur-Marne. La durée moyenne de séjour des sortants atteint 52 mois (jusqu'à 76), reflet de la crise francilienne du logement.

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

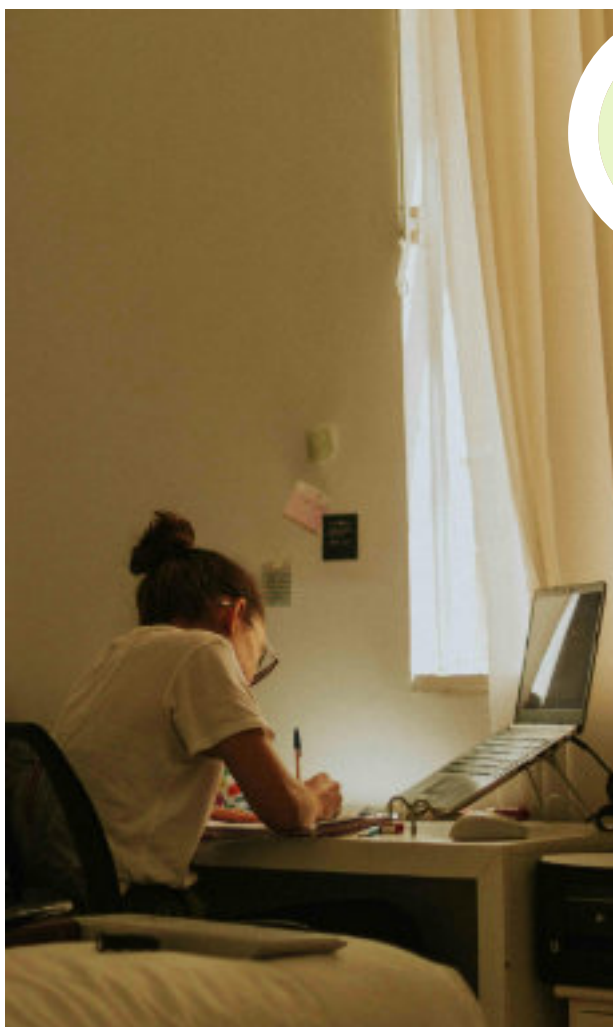
L'accompagnement, global et individualisé, repose sur un rendez-vous mensuel minimum complété par des visites à domicile portant sur la gestion budgétaire, la prévention des impayés et l'ouverture des droits sociaux.

## LRJ - CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026

En 2025, le LRJ confirme sa fonction de tremplin : toutes les sorties ont été positives. L'accompagnement global, conjoint avec les conseillers généralistes de la Mission locale, a permis que les situations professionnelles et les ressources des résidents se stabilisent. Le public suivi par le CLLAJ a accès aux ateliers proposés dans l'offre de service de la Mission locale. L'Accompagnement social lié au logement permet de prévenir les ruptures, les conseillères étant joignables et réactives. La diminution du parc à Bonneuil-sur-Marne et l'allongement des durées de séjour restent des points de vigilance. L'enjeu prioritaire pour 2026 est la relance des temps de travail partenarial entre référents CLLAJ et Missions Locales du département, interrompus en 2025.

# Résidence sociale - Le Stendhal

## Au Stendhal, les familles aussi trouvent leur place



**27**  
Résidents

**24**  
Ménages

**6**  
Entrées sur la  
résidence

**74%**  
Jeunes agés de 26  
ans ou +

**27**  
Moyenne d'âge

### ANALYSE DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

En 2025, 27 résidents représentant 24 ménages ont été accompagnés, avec une moyenne d'âge de 27 ans. La typologie familiale est équilibrée entre célibataires (56 %), familles monoparentales et couples avec enfant (44 %). Les hébergements antérieurs révèlent la précarité du public : 27 % chez des tiers, 18 % en hébergement d'urgence, 11 % à l'hôtel et 11 % sans domicile fixe. En ce qui concerne le profil du public : les demandeurs d'emploi reculent de 22 % à 15 %, et la part des ressources supérieures au SMIC progresse de 26 % à 44 % entre l'entrée dans le dispositif et le 31/12/2025.

### L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

L'accompagnement repose sur au moins un entretien mensuel portant sur les démarches administratives, la gestion du logement, le respect des règles collectives et la gestion budgétaire. Pour les nouveaux entrants précaires, des aides financières sont mobilisées (FSH, Mobili-Jeunes, Locapass). Pour accompagner la sortie vers le logement autonome nous avons effectué 7 recours DALO, 11 demandes SYPLO et instruit des demandes sur la plateforme AL'in. En 2025, 23 propositions ont été reçues via le contingent régional et 21 via le partenariat bailleurs (Valophis Habitat, CDC Habitat, Immobilière 3F), permettant 2 relogements.

### PRÉAMBULE

Située à Créteil dans le quartier de l'Échat et gérée par Créteil Habitat, la résidence Le Stendhal propose un hébergement temporaire (contrat limité à 24 mois) aux ménages ne pouvant accéder immédiatement à un logement de droit commun. Le CLLAJ y dispose de 22 logements (14 studios et 8 T2), avec une redevance maintenue malgré l'inflation entre 445 € et 532 €. Spécificité essentielle : Le Stendhal est la seule résidence du dispositif CLLAJ accueillant couples et familles avec enfants. L'accompagnement, assuré jusqu'à 6 mois après la sortie.

### ENTRÉES ET SORTIES 2025

6 nouvelles entrées ont été réalisées (5 célibataires et 1 famille monoparentale), tous bénéficiaires de la garantie VISALE. 3 sorties positives vers le logement social pérenne ont été enregistrées (Valophis Habitat, CDC Habitat, Immobilière 3F), avec des séjours de 29 à 36 mois - au-delà de la durée contractuelle. Deux logements longtemps indisponibles (accueil d'une famille ukrainienne, personne victime de l'incendie de 2022) ont été récupérés.

### STENDHAL - CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026

En 2025, la résidence Le Stendhal se distingue comme l'unique dispositif du CLLAJ ouvert aux familles, offrant un cadre de stabilisation à un public particulièrement fragile. Les indicateurs d'emploi et de ressources progressent, les sorties vers le parc social restent possibles malgré une tension forte sur l'offre. L'allongement des délais administratifs et préfectoraux, particulièrement pénalisant pour le public étranger, reste un point de vigilance majeur pour 2026.

# FSH - Fond de Solidarité Habitat

## Prévenir la rupture, sécuriser le parcours



17

Mesures réalisées

13

Ménages concernés

11

Nouveaux accompagnements

8

Partenaires prescripteurs

### Les 13 ménages accompagnés en 2025

Personne isolée	Couple	Famille monoparentale	Couple avec enfant(s)
8	1	2	2

### Ménages par typologie de logement

Studette (résidence sociale)	T1	T2	T3
4	2	4	3

### PRÉAMBULE

Le CLLAJ Plaine Centrale intervient depuis 1994 (32 ans !) en qualité d'association opératrice conventionnée du Fonds de Solidarité Habitat du Conseil Départemental du Val-de-Marne. Nous sommes subventionnés pour 25 mesures d'accompagnement social lié au logement, correspondant à 0,5 ETP. Le dispositif, qui s'inscrit dans une logique de prévention des expulsions et de lutte contre la précarité liée au logement, se décline en trois volets : le FSH Accès pour sécuriser l'entrée dans les lieux, le FSH Maintien pour soutenir les locataires en impayés (subvention et/ou prêt sans intérêt dans la limite de 5 340 €), et le FSH Hors Intervention Financière (HIF) pour un suivi administratif sans aide financière. Les dossiers présentés lors des commissions FSH sont répartis entre les différents opérateurs dont nous sommes. Nous sommes donc tributaires des rapports sociaux qui alimentent cette commission.

### L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

En 2025, le CLLAJ a réalisé 17 mesures auprès de 13 ménages : 11 nouveaux accompagnements et 6 renouvellements. L'activité se répartit entre 10 mesures FSH Accès, 1 FSH Maintien et 2 HIF, la prédominance des mesures d'accès traduisant la nécessité de sécuriser l'installation des jeunes. 3 dossiers supplémentaires attribués par la commission n'ont pu aboutir : 2 par non-adhésion des familles, 1 par relais vers une structure médico-sociale hors département.

### TYPOLOGIE ET DURÉE DES ACCOMPAGNEMENTS

13 ménages dont 8 personnes isolées, 2 familles monoparentales, 2 couples avec enfants et 1 couple sans enfant. Les ménages sont domiciliés sur 8 communes du département. Les accompagnements ont mobilisé 7 bailleurs (Valophis Habitat, Immobilière 3F, CDC Habitat, Coop Ivry, ADEF, AMLI, Coallia, Résidétape). Les visites à domicile sont un outil central du dispositif. 11 visites à domicile ont pu être réalisées. La durée des mesures est variable : 4 de moins de 6 mois, 2 de 6 mois, 4 de plus de 6 mois, 2 de 12 mois et 1 de 18 mois, traduisant l'ajustement aux besoins spécifiques de chaque situation.

### PRESCRIPTEURS ET MISE EN ŒUVRE

Les bailleurs sociaux Valophis Habitat et Relais 94 - APSI représentent respectivement 38,5 % et 15,4 % des orientations témoignant d'une logique d'anticipation forte pour prévenir l'endettement locatif. L'accompagnement repose sur un entretien présentiel mensuel minimum et des échanges téléphoniques tous les 10 jours. La fréquence des rencontres peut devenir hebdomadaire pour les situations de dette locative. Le plan d'action s'articule autour de l'évaluation globale, l'accompagnement budgétaire, la gestion des impayés, le soutien administratif et la coordination partenariale. Sur les 13 ménages, 4 présentaient une dette locative en 2025. Une dette a été soldée via un FSH Maintien, un ménage a bénéficié d'un moratoire de 2 ans sur un dossier de surendettement, un ménage a fait l'objet d'un relais médical, et un dernier n'a pas donné suite. Aucun cas d'expulsion n'a été observé. 4 accompagnements ont été menés à terme avec atteinte des objectifs (dette soldée, emploi pérenne, relais).

Les principaux freins relevés sont la difficulté des échanges avec la Préfecture - particulièrement préjudiciable aux anciens MNA bloqués par des délais de titre de séjour - et la suppression de la prise en charge financière de l'ouverture des compteurs dans le FSH Accès.

### FSH - CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026

Avec 17 mesures réalisées, aucune expulsion prononcée et 4 accompagnements menés à terme, le bilan FSH 2025 confirme la valeur ajoutée du CLLAJ dans la prévention des ruptures résidentielles. Les freins structurels - lentes préfectorales, suppression de la prise en charge des compteurs - appellent à renforcer la mobilisation partenariale en 2026, aux côtés du lancement d'ateliers collectifs budgétaires.



# Les partenaires de l'AIEFP





# La Journée Portes Ouvertes - JPO



# La JPO

## Une journée portes ouvertes pour valoriser le partenariat et renforcer la visibilité de notre action auprès des publics et des acteurs du territoire.

### LA MISSION LOCALE À LA RENCONTRE DE SON PUBLIC

Le 26 juin 2025, la Mission Locale Plaine Centrale du Val-de-Marne a organisé sa première Journée Portes Ouvertes. Ouverte à tous, cette matinée a permis au public de découvrir l'ensemble des accompagnements proposés par la structure dans les domaines de l'emploi, de la formation, de l'orientation, de la mobilité, de la santé et du logement. Plusieurs animations ont rythmé l'événement : des activités sportives (Téqball, tir à l'arc, boxe) proposées par l'association Perfe-o, une immersion dans le monde professionnel grâce à la réalité virtuelle, ainsi que des temps d'échange avec les conseillers. Un espace restauration convivial a également été proposé aux participants pour favoriser les rencontres dans une ambiance détendue.

### UNE MOBILISATION PARTENARIALE AU SERVICE DES JEUNES

Cette journée a également été l'occasion de mettre en lumière les partenaires qui œuvrent aux côtés de la Mission Locale au quotidien. Culture du Cœur, Résid'Étape, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Créteil, ainsi que les parrains et marraines bénévoles engagés dans l'accompagnement des jeunes étaient présents pour échanger avec le public et faire connaître leurs actions. Cette mobilisation collective a illustré la richesse du réseau partenarial de la Mission Locale, pleinement engagé dans les parcours d'insertion des jeunes du territoire.



# Enjeux et perspectives 2026



# La labélisation

## La Mission Locale en marche vers la labélisation

### LA MISSION LOCALE DE LA PLAINE CENTRALE DU VAL-DE-MARNE EN MARCHÉ VERS LA LABÉLISATION

Dans le cadre de la démarche nationale initiée par l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) depuis 2022, la Mission Locale s'est engagée dans un processus de labélisation visant à garantir la qualité et la conformité de ses prestations auprès des jeunes du territoire. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, partagée par l'ensemble du réseau national, et témoigne de la volonté de la structure de répondre aux plus hautes exigences en matière d'accompagnement.

### UNE PRÉPARATION COLLECTIVE ET STRUCTURÉE

La phase préparatoire à la labélisation, démarrée en 2025, a mobilisé l'ensemble des équipes de la Mission Locale autour d'un travail collectif rigoureux. Sur la base du référentiel national – articulé

autour de 35 critères couvrant des dimensions aussi variées que la qualité de l'accueil, la relation aux partenaires, les pratiques professionnelles ou encore la gouvernance – les collaborateurs ont conduit une auto-évaluation approfondie de leurs pratiques. Ce travail introspectif a permis d'identifier les points forts de la structure ainsi que les axes d'amélioration à prioriser, tout en renforçant la cohésion interne et la culture qualité au sein de l'équipe.

### UNE ÉTAPE DÉCISIVE : L'AUDIT EXTERNE

La Mission Locale est désormais en attente de l'audit externe, conduit par un auditeur certifié mandaté par la Commission Nationale de Labellisation. Son obtention viendra reconnaître formellement l'engagement de la structure en faveur d'un service de qualité, et renforcera sa crédibilité auprès de ses partenaires institutionnels, financeurs et opérationnels, au service des jeunes de notre territoire.

# La diversification des sources financières

## La diversification des ressources face aux défis budgétaires

### LA DIVERSIFICATION DES RESSOURCES FACE AUX DÉFIS BUDGÉTAIRES

Dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires croissantes, la diversification des sources de financement constitue un enjeu stratégique majeur pour garantir l'équilibre financier et la pérennité des actions de la Mission Locale. Cette nécessité s'inscrit notamment dans un environnement institutionnel en évolution, caractérisé par une diminution progressive des soutiens publics. À ce titre, la baisse des subventions allouées par la Région Île-de-France, observée depuis 2023, impacte directement notre capacité d'intervention. De plus, en 2025, la contribution des Missions Locales à l'effort national de maîtrise des dépenses publiques s'est traduite par une réduction de 5,10 % de notre budget par rapport à 2024.

Cette contraction des ressources impose une adaptation de notre modèle économique et un renforcement de notre capacité à mobiliser des financements complémentaires. Cette dynamique s'est d'ores et déjà traduite par le dépôt de six candidatures à des appels à projets au cours de l'année, témoignant ainsi de la volonté de la structure de sécuriser et diversifier ses ressources tout en développant des actions innovantes adaptées aux besoins du territoire.



### **Siège Créteil**

7, esplanade des Abytes 94000  
Créteil  
Tél : 0143.99.28.00

### **Antenne d'Alfortville**

51, rue Marcel Bourdarias 94140  
Alfortville  
Tél : 0143.53.35.96

### **Antenne de Limeil-Brévannes**

22, rue Gutenberg  
94450 Limeil-Brévannes Tél : 0145.10.77.77

### **Antenne de Valenton**

8 bis, rue du Colonel Fabien 94460  
Valenton  
Tél : 01.56.87.16.60

### **Antenne de Bonneuil-sur-Marne**

30, avenue du colonel Fabien 94380  
Bonneuil-sur-Marne  
Tél : 01.56.71.16.90

